

Défense de la langue française

Écrire en français
me permet d'entrer
vraiment à l'intérieur
des personnages...

Atiq Rahimi (prix Goncourt 2008)

N° 230

9 €

4^e trimestre 2008

Comité d'honneur de Défense de la langue française

De l'Académie française

M^{me} Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel,
MM. Gabriel de Broglie, Alain Decaux, Maurice Druon,
secrétaire perpétuel honoraire, Marc Fumaroli,
Michel Mohrt, Érik Orsenna, Yves Pouliquen,
M^{me} Jacqueline de Romilly, M. Jean-Marie Rouart.

De l'Académie des inscriptions et belles-lettres

M. Jean Leclant, secrétaire perpétuel,
M^{me} Jacqueline de Romilly.

De l'Académie des sciences morales et politiques

MM. Gabriel de Broglie, Jean Cluzel, Jean Mesnard.

De l'Académie nationale de médecine

MM. les professeurs Maurice Cara, Pierre Delaveau,
Henri Laccourreye, Yves Pouliquen.

De l'Académie nationale de pharmacie

MM. les professeurs Pierre Delaveau, Maurice Leclerc,
François Rousselet ;
MM. Élie Bzoura, Bernard Paul-Métadier.

De l'Académie nationale de chirurgie dentaire

MM. les professeurs Charles Berenholc, Simon Berenholc,
Yves Commissionat, Pol Danhiez, Georges Le Breton, Louis
Miniac, Roland Peret, Yves Vanbesien, Louis Verchère.

Délégations

Allier :

M^{me} Nathalie Mounal,
présidente ; M^{me} Marie-
Josèphe Châtelier,
vice-présidente.

Alpes-Maritimes :

M^{me} Patricia Lombart,
présidente ; M^{me} Janine
Clément et M. Alain Patry,
vice-présidents.

Alsace :

M. Christian Coutant,
président.

Bordeaux :

Docteur Philippe Lasserre,
président.

Bruxelles-Europe :

M^{me} Claire Goyer et
M. Roger Vancampenhout,
présidents ; M^{me} Brigitte
Tout, secrétaire.

Champagne-Ardenne :

M. Francis Debar, secrétaire.

Charente :

M. Jacques Baudet,
président.

Charente-Maritime :

M. Christian Barbe,
président ; M. Claude
Gangloff, vice-président.

Cher :

M. Alain Roblet, président ;
M. Jean-Pierre Rouard,
secrétaire.

Dinard-Rennes :

M^{me} Jacqueline Blin,
présidente ; M. Maurice
Aubrée, vice-président.

Franche-Comté :

M. Jean-Louis Clade,
président ; M^{me} Nicole
Eymin, secrétaire.

Hautes-Pyrénées :

M. Jean Lolou, président.

De l'Académie des sciences

M. Paul Germain, secrétaire perpétuel honoraire.

Autres personnalités

MM. Fernand Bagot, inspecteur général, Pierre Bas,
ancien député, Philippe Bouvard, journaliste et écrivain,
Armand Camboulives, président honoraire à la Cour
de cassation, Jean-Laurent Cochet, artiste dramatique
et metteur en scène, André Ferrand, sénateur, Franck
Ferrand, journaliste, Louis Forestier, professeur émérite
à la Sorbonne, Jacques Habert, ancien sénateur, président
d'honneur de la Fédération des professeurs de français
résidant à l'étranger, Jacques Le Cornec, ancien préfet,
Jacques Legendre, sénateur, Jacques Monge, secrétaire
général des Amis de l'ENS, professeur émérite à la Sorbonne,
Fernand Terrou, directeur de l'Institut français de presse,
Pierre Voizard, conseiller d'État honoraire.

Membres d'honneur étrangers

Son Exc. Abdou Diouf, secrétaire général de l'Organisation
internationale de la Francophonie, Son Altesse impériale
et royale l'archiduc Otto de Habsbourg, MM. Radhi Jazi,
correspondant de l'Académie nationale de pharmacie,
Abdelaziz Kacem, écrivain, Jean-Pierre de Launoit,
président de la Fondation Alliance française, James Lawler,
professeur à l'université de Chicago, Salah Stétié, écrivain.

Indre :

M. Gérard Bedel,
correspondant.

Loire-Atlantique :

M. Bertrand Villemur,
président ; M. Hervé
Bahurel, secrétaire.

Loir-et-Cher :

M. Christian Colonna,
président ; M^{me} Florence
Haack, vice-présidente.

Lyon :

M^{me} Nicole Lemoine,
présidente.

Morbihan :

M. Bernard Segard, président.

Nord-Pas-de-Calais :

M. Franz Quatrebœufs,
président ; M. Saïd
Serbouti, vice-président.

Normandie :

Docteur Bruno Sesboüé,
président.

Paris et Île-de-France :

M. Marc Favre d'Échallens,
président.

Pays de Savoie :

M. Michel Cliquennois,
président.

Poitou-Charentes :

M. Christian Barbe, président ;
M. Jacques Baudet,
vice-président.

Suisse :

M. Étienne Bourgnon,
président.

Toulouse :

Professeur Guy Franco,
président ; M. Henri
Mascart, secrétaire.

Touraine :

M. Guy Péricart, président.

Dessins : M. Jean Guignard.

Correcteurs : M^{mes} Nicole Vallée et Nicole Gendry, M. Jean-Pierre Colignon. M^{mes} Claudie Beaujeu, Élisabeth de Lesparde
et Corinne Mallarmé ; MM. Jacques Groleau, Pierre Logié, Jacques Pépin et les membres du Cercle Paul-Valéry.

Défense de la langue française



N° 230

octobre - novembre - décembre 2008

Du président

- 2 La langue est un patrimoine.
Jean Dutourd,
de l'Académie française

Le français dans le monde

- 6 Concours Philippe-Senghor.
10 Tribulations du français en Chine.
Oana Dugan
13 Les brèves.
Françoise Merle

Les langues de l'Europe

- 16 États généraux du multilinguisme.
Claire Goyer
18 « Plus d'une langue »

Le français en France

Vocabulaire

- 20 L'Académie gardienne de la langue.
21 Mots en péril.
Jean Tribouillard
22 Acceptions et mots nouveaux.
23 Récession.
Bernie de Tours

- 24 Prénant et imprégner.

Pierre Delaveau

- 26 La banane...

Jacques Groleau
Bernie de Tours

Style et grammaire

- 30 Pensée réductrice et orthographe.
Jean-Pierre Colignon
31 Expression à la dérive.
Jean-Claude Tafoureau
32 Des fleurs...
Denis Lemordant
34 Une orthographe d'exception(s)
Claude Gruaz
36 Alerte sur le subjonctif.
Véronique Delannoy
38 Abréviations.
Jacqueline Desmons
39 Le saviez-vous?
Jean-Pierre Colignon
Jacques Pépin
Jean Tribouillard

Humeur / humour

- 43 L'aire du taon.
Jean Brua
44 Brocards et esprit de sel.
Serge Lebel
46 Avoir du sens.
Bernard Leconte
47 Drôle de langue.
Catherine Doublet

- 47 Quelques clichés.

Pierre Deloye

- 48 Le « footing ».

Janet Raffailac

Comprendre et agir

- 49 Extrait de *La Lettre du CSA*.
50 Noms de navires.
Marcienne Martin
52 Les Journées des dictionnaires.
Christine Jacquet-Pfau
54 Mots croisés de Melchior.
55 *Furetière...*
Anne-Marie Lathière
58 Tableau d'horreurs.
Marceau Déchamps
59 Tableau d'honneur.
Marceau Déchamps

La langue française pour

- 60 Yves Pouliquen, de l'Académie française.

Nouvelles publications

- 63 *Jacques Dhaussy*
Christine Jacquet-Pfau
Corinne Mallarmé
Nicole Vallée

I à XIV

La vie de DLF

Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Téléphone: 01 42 65 08 87
Courriel: direction@langue-francaise.org
Site: www.langue-francaise.org

Directrice de la publication :
Guillemette Mouren-Verret

Paul Koch imprimeur
94130 Nogent-sur-Marne

Revue trimestrielle

Dépôt légal P-2008-4
Dépôt légal n°8

CPPAP n° 0313 G 83143

La langue est un patrimoine



Nous reproduisons la préface de notre président pour *Éclat et Fragilité de la langue française* (France Univers, 2008, 228 p., 22 €). Cet ouvrage, publié à l'occasion du cinquantième de DLF, regroupe plus de soixante-dix noms célèbres dans tous les domaines. On peut le commander chez son libraire ou au secrétariat de DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris (frais de port en sus : 5 €).

Il est singulier que personne n'ait jusqu'à présent donné aux attaques contre la langue française entreprises depuis une trentaine d'années le nom qui leur convient. Il existe pourtant, et il est dommage qu'on ne s'en soit point avisé, car on ne combat efficacement un ennemi qu'en sachant d'abord comment il s'appelle. Le nom de l'ennemi, c'est son visage.

Inonder la langue française d'américanismes, de jargon commercial ou pédant, de barbarismes publicitaires, de contresens de traducteurs ignorants est exactement l'équivalent de laisser tomber en ruine les beautés architecturales des villes françaises, de les raser, de construire à leur place d'innommables gratte-ciel en verre. C'est l'équivalent de lacérer à coups de couteau les peintures dans les musées, de jeter les livres au feu, de décapiter les statues des saints sur les façades des cathédrales. Cela aussi a un nom : vandalisme.

La langue française, telle que six siècles de littérature l'ont faite, est notre plus précieux monument. J'entends d'ici les cris que pousserait la nation si l'on rasait Versailles, Chambord et Notre-Dame de Paris afin de bétonner à leur place des immeubles de cent vingt étages. Montaigne, Molière, La Fontaine, Diderot, Chateaubriand, Balzac, Hugo, Baudelaire, sont les Versailles et les Chambord de notre esprit. Les coups de pioche des démolisseurs vandales ont commencé à les ébranler. Si nous ne sommes pas là pour empêcher le massacre, et aussi empêcher le génocide des Diderot et des Baudelaire de l'avenir, notre littérature, c'est-à-dire notre âme, sera aussi pauvre et aussi laide que les paysages français, inexorablement, sont en train de le devenir.

Il faut prendre conscience que le vandalisme de l'esprit est aussi horrible que le vandalisme des yeux. On ne voit pas Molière avec les yeux, comme on voit la cour du Louvre ou la butte de la Défense. Mais il est l'objet des mêmes attentats. Assassiner Molière, c'est assassiner la France. C'est nous assassiner, nous, les Français, faire de nous une peuplade comme une autre. Mieux vaut à tout point de vue être américain.

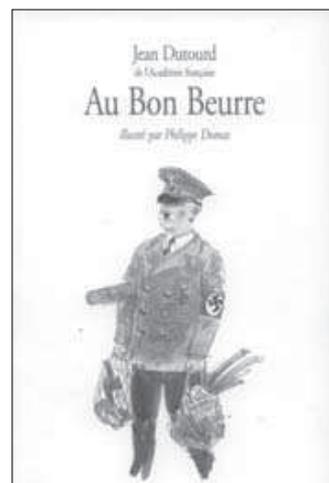
Notre fondateur, Paul Camus, avait vu avec les yeux de l'esprit les prémises du meurtre. Lorsqu'il a créé l'association Défense de la langue française, il a décelé les traces de la maladie alors que personne ne les voyait encore. Aujourd'hui, c'est un grand nombre d'écrivains célèbres, ou peu connus encore, qui dans ce livre ont apporté, par leur témoignage, la confirmation que Paul Camus avait été prophète en son temps et en son pays. Il n'avait pas prévu cependant que le génocide de la langue française aurait eu pour complices des personnages du Gouvernement ou de la haute Administration, de la bourgeoisie nantie, etc. Même la modification de la Constitution et la promulgation d'une loi sans équivoque ne sont parvenues à endiguer l'inondation du charabia. Cet ouvrage dont M^{me} Guillemette Mouren, notre secrétaire générale, a été le maître d'œuvre est une espèce de halte au milieu de nos combats. DLF

pendant un demi-siècle a empêché, non pas le parricide qui continue à s’accomplir mais à en retarder l’effet. C’est une victoire bien qu’elle ait plutôt l’air de la défense d’une place assiégée. Tant que le dernier bastion n’est pas tombé, le succès est possible. Comme toujours il s’agit de force d’âme et non pas du dernier soubresaut du gibier forcé dans un bois.

Jean Dutourd

de l’Académie française

NDLR : Orné de nombreuses illustrations en couleur de Philippe Dumas, *Au bon beurre*, l’un des grands romans de notre président, vient de paraître à L’École des loisirs (368 p., 22, 80 €).



Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de DLF à l’un ou l’autre de vos amis,

il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l’envoyer à DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

M. ou M^{me} (*en capitales*)

suggère à Défense de la langue française d’envoyer gratuitement un numéro à

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

Concours Philippe-Senghor

Le secrétaire d'État chargé de la Coopération et de la Francophonie, Alain Joyandet, a présidé la remise des prix du 3^e concours scolaire francophone Philippe-Senghor, le 26 juin, à l'hôtel de Montesquiou (Paris-7^e), en présence de nombreuses personnalités.

Érik Orsenna, de l'Académie française, parrain de ce concours destiné, en 2008, aux élèves des écoles élémentaires de dix pays (France, Haïti, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Roumanie, Sénégal, Togo et Tunisie), a présenté les écrivains et artistes que les organisateurs avaient invités en les nommant « ambassadeurs



culturels » : M. Gustave Akakpo (Togo), M^{me} Cyrielle Clair (France), M^{me} Nafissatou Dia Diouf (Sénégal), M. Mohammed Ennaji (Maroc), M^{me} Florina Ilis (Roumanie), M. James Noël (Haïti) et M^{me} Michèle Rakotoson (Madagascar). Le Liban, le Mali et la Tunisie n'avaient pu être représentés.

Outre le coffret renfermant dix livrets, un guide pédagogique et un cédérom de la bande-annonce du film de Stéphane de Trébons – *Les Enfants du concours Philippe-Senghor* –, les élèves des dix classes lauréates (une classe par pays participant) ont reçu trois pièces de théâtre de la collection « Folio junior » des éditions Gallimard Jeunesse et huit « Romans de toujours », bandes dessinées des éditions Adonis. Éditées en français, par Marie-



Thérèse et Saad Khoury, ces

BD permettent de découvrir les chefs-d'œuvre de la littérature mondiale et s'inscrivent dans la lutte contre l'illettrisme et pour la préservation du patrimoine mondial de la littérature.

Quatre des « ambassadeurs culturels » ont répondu à la question « Que représente pour vous le partage de la langue française ? ». Leurs réponses sont enregistrées sur le site de DLF (www.langue-francaise.org). Nous en reproduisons quelques extraits.



Pour moi, la langue française est une histoire de sens dans... tous les sens du terme !

C'est un long fleuve riant et tumultueux qui ne forme qu'une seule frontière naturelle, celle de la fraternité. Il coule, tranquille, le long de son lit et se charge au passage de mille saveurs :

Saveur des mots

Saveur des idiomatismes

Saveur des accents

Saveur des expressions

Saveur des cultures

Saveur de l'Autre

Puisse ce long fleuve faire le tour du monde et l'enserrer en une « ceinture de mains fraternelles ».

Nafissatou Dia Diouf

Apparue en 1880 dans un livre du géographe Onésime Reclus pour décrire la communauté linguistique et culturelle que la France constituait avec ses colonies, la francophonie s'est aujourd'hui affranchie de cette connotation coloniale pour désigner deux réalités différentes mais complémentaires.

Dans son acception la plus large, elle englobe l'ensemble des actions de promotion du français et des valeurs qu'il véhicule sans considération des pays dans lesquels elles s'inscrivent. Au sens institutionnel, la francophonie qualifie l'organisation internationale [OIF] qui regroupe les États et gouvernements qui ont choisi d'adhérer à sa Charte. [...]

Le français est, avec l'anglais, la seule langue parlée sur les cinq continents. La langue française a aussi le privilège d'être mondialement reconnue comme une grande langue de civilisation. C'est ce statut du français qui fonde sa diffusion dans le monde, sa présence dans les systèmes éducatifs et son enseignement. [...]

Organisation à vocation universelle, la Francophonie est par nature une communauté ouverte sur le monde ainsi que sur les peuples et les cultures qui la composent.

La francophonie est non seulement un phénomène politique, social, géographique et culturel, mais, dirais-je, un rêve linguistique commun à ceux qui ont décidé de partager ensemble la même langue de communication. Loin d'être juste un concept, la francophonie, c'est un pays plus grand, sans frontières. En tant qu'écrivain roumain, je suis heureuse d'y voyager librement.

Florina Ilis

Je suis d'Haïti, le seul pays francophone de la Caraïbe, [...] les autres pays géographiquement voisins sont hispanophones, anglophones. Cette situation est source de plusieurs solitudes. Mais comment briser les murs, les barrières et les solitudes, si ce n'est encore que par la langue ?

J'écris dans deux langues qui ne se prennent ni ne s'éprennent pas : le français et le créole.

Le premier domine le second en termes de statut. À l'inverse, le second est la langue de tout le monde, de toutes les couches sociales et des couche-tard.

Pour moi, écrivain, il n'y a nul mur de Berlin, nulle frontière qui séparent les deux « territoires linguistiques ». En moi, elles sont toutes deux confondues. J'en ai fait un « cœuritoire », lieu par lequel se déversent tous les accents, toutes les syllabes, bleues, rouges, vertes, dans leur siamoise différence. [...]

Je n'ai pas d'amour à proprement parler pour le français, le rapport que j'entretiens avec cette langue est d'ordre charnel. Mais... très charnel !

James Noël

Parler le français, c'est parler une langue qui peut être une langue de partage, celle qui permet d'assumer tous ensemble tous les aspects de l'histoire collective commune, de comprendre et, ainsi faisant, d'absorber les traumatismes, de réduire les éventuels retours du refoulé et de créer ainsi un avenir collectif commun qui nous permettra de dire « si toutes les âmes du monde voulaient se donner la main »... Cette langue-là se développera aux côtés de la langue maternelle, langue par laquelle nous acquerrons les concepts vitaux de notre environnement.

Michèle Rakotoson

NDLR : Après Érik Orsenna (2006), Fatou Diome (2007) et Amin Maalouf (2008), Michèle Rakotoson, écrivain et journaliste malgache – auteur, notamment, de *Henoï - Fragments en écorce* (1998) et de *Lalana* (2002) –, a accepté d'écrire le texte d'ouverture du concours Philippe-Senghor 2009.

Tribulations du français en Chine

Lors de mon deuxième séjour en Chine, convaincue de la valeur de la culture européenne originaire de France, j'ai essayé d'intégrer des cours de français dans mon emploi du temps. En effet, partie de Roumanie dans le cadre d'un « collègue » canadien (un passeport européen n'étant pas valide en Chine, où l'on exige un passeport américain, australien ou britannique) afin d'enseigner l'anglais aux étudiants chinois, j'ai voulu répondre au désir d'apprendre le français d'une douzaine d'étudiants chinois, l'université de Jiang Nan, située à Wuxi, à moins de 200 km de Shanghai, ne proposant aucun cours de français. Pourtant, la plupart des étudiants venus d'outre-mer proviennent des anciennes colonies françaises ou belges. Ils parlent tous français et, même, refusent de s'exprimer en anglais. Fronde ou réaction excessive contre le culte des Chinois pour leur « langue maternelle » ou pour l'américain, qu'ils s'évertuent à acquérir ?

Dans l'hôtel réservé aux professeurs et étudiants d'outre-mer, une petite annonce discrète appelle à l'aide pour apprendre la langue de Voltaire : une étudiante ayant obtenu une bourse d'études en France ne sait à qui s'adresser pour avoir quelques cours de français. Je prends contact avec elle, décidée à profiter de cette occasion de ne pas oublier la langue de Molière. Après quelques séances de conversation, je désire élargir mes activités francophones à d'autres étudiants. Hélas, Lambton College (le « collègue » canadien) ne me soutient pas : il n'a pas pour but de diffuser le français dans le monde ! Moi qui, dans ma naïveté, croyais qu'au

Canada on s'intéressait au sort du français ! Mes collègues québécois, bien entendu, parlent français : ils pourraient me donner un coup de main en fin de semaine. Sur le campus, un certain nombre d'étudiants, ainsi que des lycéens, désirent apprendre le français, car il est possible d'obtenir des bourses d'études en France ou au Québec, et aussi parce que leurs amis africains ne parlent que français en dehors de leur langue maternelle. Je propose donc mes services bénévoles directement auprès du président de l'université de Jiang Nan pour organiser un club de français. J'avance comme arguments le désir des étudiants d'apprendre le français et aussi la constatation que les Chinois ont été incapables, lors de la visite du président de la République française, de former un auditoire apte à comprendre ce que M. Sarkozy disait en mots simples dans sa langue maternelle. Cet évènement avait été débattu par la maigre presse francophile de Pékin, notamment par ceux qui avaient vu le « désastre » de l'université de Qin Hua... Le président de l'université me répondit : *« Toute activité bénévole exercée en Chine par tout étranger peut être considérée comme contraire aux intérêts du pays. »* Décidément, organiser des cours de français, un club ou une petite bibliothèque risque de faire de moi une persona non grata.

Me sachant en Chine, Joël Conte, tenace militant de la francophonie, me propose alors sa contribution à une éventuelle bibliothèque. Je me vois obligée de refuser sèchement. Les Jeux olympiques ont rendu les autorités chinoises encore plus rigoureuses : l'enregistrement d'un visa de travail suscite un interrogatoire poussé. Cela est valable pour tous, si l'on n'est pas américain. Je renonce à organiser un club francophone comparable à celui que j'avais monté précédemment à Shantou, en raison de l'attitude des autorités universitaires. Jian Qin, ma petite élève, me propose de créer un club de français et des cours de langue en échange d'une petite rémunération de 10 à 20 yuans par séance. Grâce à Jian Qin, je suis enregistrée auprès du fisc et peux ainsi ouvrir dans mon

appartement, l'après-midi ou le soir, des cours pour ceux qui sont désireux d'étudier cette grande langue de culture. Un professeur assistant, qui prépare un doctorat en chimie alimentaire, s'associe à nous dans cette nouvelle aventure de la francophonie en Chine. À la suite d'une petite annonce publiée dans les journaux, les cours commencent. L'après-midi, je dirige un groupe de conversation pour quatre étudiants qui ont déjà un peu appris le français dans leur ville natale. Éric enseigne tous les soirs à huit écoliers chinois inscrits par leurs parents : ce sont des débutants. Il cherche à se procurer des vidéos francophones, à Shanghai ou sur l'internet.

Après le Nouvel An chinois, l'activité du club se diversifie. J'ai apporté de Roumanie dans mes valises 40 kilos de livres français tirés de ma bibliothèque personnelle, et le nombre d'élèves augmente avec les enfants des Africains et leurs amis chinois. En fin de semaine, on se retrouve pour goûter un petit dessert français, d'abord conçu et réalisé par moi-même, ensuite confectionné par le pâtissier du village. Crêpes, salades de fruits (accompagnées par la voix de Bourvil), gâteaux à la crème caramel ou à la chantilly, tartes aux fruits frais ou viennoiseries, dont le succès culmine avec la bûche de Noël, seront dorénavant les étonnantes spécialités du marché Rou Hai. Pour les vingt-cinq membres du club de français, c'est la France transportée en Chine !

Rentrée pour l'été dans mon pays natal, j'ai repris contact avec M. Joël Conte, qui a eu la gentillesse de nous envoyer des livres et des revues en français pour notre bibliothèque. À la fin de mon contrat, tous les livres serviront de prix pour les membres du club ou seront offerts à la bibliothèque municipale de Wuxi.

Oana Dugan

Les brèves

de la francophonie — de chez nous — et d'ailleurs

—
Québec :

Au XII^e Sommet de la Francophonie (17-19 octobre), M. Abdou Diouf, secrétaire général de l'OIF*, et « des partenaires publics et privés ont annoncé des activités d'envergure pour renforcer l'action de la Francophonie et appuyer le rayonnement de la langue française dans le monde ».

Le 13 octobre, le Prix des cinq continents de la Francophonie 2008 a été remis au Franco-Tunisien Hubert Haddad, pour son roman *Palestine* (Éd. Zulma, 160 p., 16,50 €).

Une convention a été signée à Québec, le 18 octobre, entre l'État français et l'OIF : la Maison de la Francophonie ouvrira ses portes en 2010. Un immeuble de 8 656 m² au 19-21, avenue Bosquet, à Paris-7^e, rassemblera enfin tous les services de l'OIF.

—
Le Cercle Richelieu Senghor a décerné son prix annuel, le 14 octobre, à Cristina Robalo Cordeiro, professeur de lettres et vice-rectrice de l'université de Coimbra (Portugal), et vice-présidente

de l'Alliance française de cette ville.

—
Suisse :

Le journal fribourgeois La Liberté a rendu compte, le 21 octobre, d'une étude menée par deux professeurs des universités de Lausanne et de Fribourg au sujet du « parler jeune » en Suisse romande auquel neuf jeunes sur dix, à partir de 12-13 ans, ont recours, s'inspirant surtout de la « culture rap » des banlieues françaises.

Le Quotidien jurassien du 23 octobre a annoncé la constitution d'une chorale dédiée à la chanson française, à Courfaivre (canton du Jura). Deux chœurs identiques ont déjà été formés par le directeur, Cédric Jeanmaire, à Saint-Imier (Jura bernois) et Saignelégier (canton du Jura).

—
L'association Rencontres européennes-Europoésie a organisé, le 25 novembre, la remise des prix de son concours Europoésie au profit de l'UNICEF* et a pu remettre à la fondation un chèque de 1 000 €.

—
La **Journée internationale de la Francophonie**, le

20 mars, sera célébrée dans tous les pays qui ont le français en partage ; quatre d'entre eux étendront cette fête :

• Du 6 au 29 mars, au Québec, la **Francofête** sera « l'occasion d'associer une ville française et une ville québécoise par le biais des **Francovilles** et des **Francoquartiers** ».

• Du 14 au 22 mars :

« En Belgique, **La langue française en fête**, consacrera Bruxelles "Ville des mots" en y installant un véritable décor urbain de mots à travers de multiples animations. »

En Suisse, la **14^e Semaine de la langue française et de la francophonie** mettra à l'honneur les écrivains Boris Vian et Corinna Bille. De plus, concours, concerts, spectacles, ateliers... seront organisés dans tout le pays.

• Du 16 au 23 mars, en France, la **14^e Semaine de la langue française** aura pour thème : « Des mots pour demain ». Les mots ailleurs, capteur, clair de Terre, clic, compatible, désirer, génome, pérenne, transformer, vision serviront à « mettre en avant le rôle moteur de notre langue dans la société de demain ».

—
L'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM), copilotée par l'AUF* et l'OIF, a son site (www.ifadem.org/). Aider les professeurs du primaire à enseigner le français est son principal objectif. Quatre pays ont été retenus pour la première expérimentation : Bénin, Burundi, Haïti et Madagascar. (Lettre de l'AUF, n° 43.)

—
Russie :
Le 18^e Séminaire organisé par l'AEFR*, se tiendra, du 25 au 31 janvier, à Ivantéevka (près de Moscou). Il aura pour thème : « Actualisation des connaissances linguistiques, didactiques et culturelles du français langue étrangère ». Plus de 180 professeurs participent chaque année à cette rencontre. Site : <http://aefr.ru>

—
Roumanie :
Le gouvernement roumain a offert un terrain de 2,4 hectares dans le nord de Bucarest pour permettre la construction d'un nouveau lycée français. En effet, le lycée Anna-de-Noailles est trop petit pour faire face à la demande : de la rentrée 2003 à celle de 2008, les inscriptions sont passées de 460 à 750 élèves (et « une quarantaine d'écopliers ont été refusés »). (Journal de Defy*, 2008, n° 3, et www.lepetitjournal.com/.)

—
Belgique :
La Maison de la Francité organise, du 1^{er} février au 19 avril, un concours de textes intitulé : « La tête dans les étoiles ». Renseignements : www.maisondelafrancite.be ou auprès de Virginie d'Hooge, tél. : 02 / 219 49 33.

—
La FIPF* organise un concours gratuit, intitulé « Bloguons en français : Info / Intox ? ». Ouvert jusqu'au 25 mai, ce concours s'adresse aux élèves de 9-14 ans et de 15-18 ans des classes de français dans le monde entier. Renseignements : www.fipf.org

—
Les VI^{es} Jeux de la Francophonie se tiendront à Beyrouth du 27 septembre au 6 octobre 2009. Cette manifestation allie, tous les quatre ans, des compétitions sportives et culturelles. Plus de 3 000 jeunes sportifs et artistes issus des 68 États et gouvernements francophones y participeront. « Pour le volet culturel, les concours porteront sur la chanson, le conte, la danse de création, la littérature, la peinture, la photographie et la sculpture. » Informations : www.jeux.francophonie.org et www.jeux2009.org

—
Un logiciel de traduction en français de 4 000 termes

étrangers sera mis en service en 2009, à l'intention des fonctionnaires et de tous les utilisateurs francophones. (Union de la presse francophone, 19 octobre.)

—
Pour faire connaître le français à l'étranger et inciter les jeunes à l'apprendre, Rolf Tobiassen, norvégien et lecteur de DLF, a créé un site, avec le soutien de l'AMOPA* et de la FIPF. Ce site (www.amopa.fi) « présente des propositions d'argumentaire et d'initiatives en faveur du français ».

Françoise Merle

*AEFR

Association des enseignants de français de Russie

*AMOPA

Association des membres de l'Ordre des Palmes académiques

*AUF

Agence universitaire de la Francophonie

*DEFY

Développement de l'entraide francophone yvelinoise

*FIPF

Fédération internationale des professeurs de français

*OIF

Organisation internationale de la Francophonie

*UNICEF

United Nations Children's Fund (Fondation des Nations unies pour les enfants)

Les

langues

de

l'Europe

États généraux du multilinguisme



Claire Goyer, administrateur de DLF et coprésidente de la délégation Bruxelles-Europe, y représentait l'association, accompagnée de deux autres membres de la délégation : Brigitte Tout et Françoise Wuilmart.

Les États généraux du multilinguisme, réunis à Paris le 26 septembre dernier dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, ont fait la preuve que le multilinguisme en conférence est possible, en permettant à chaque intervenant de s'exprimer dans sa langue tout en étant compris par un public venu des quatre coins de l'Europe. Ce ne fut pas l'un des moindres mérites des organisateurs que d'avoir installé sous le regard de Descartes et Richelieu des cabines d'interprétation simultanée en huit langues. **La grande gagnante de la journée fut sans conteste la traduction.** Ce fut d'ailleurs le sujet de l'une des tables rondes. Elle fut

ouverte sur une invitation faite au public de signer l'Appel pour une politique européenne de la traduction – car, pour ne pas trahir, la traduction doit être de qualité – et prit fin sur une démonstration spectaculaire du professeur Alex Waibel (université de Karlsruhe et de Carnegie Mellon) de traduction simultanée par système de reconnaissance vocale numérique. Voir, page 18, la pétition : « *Plus d'une langue* ».

Le rôle essentiel du sous-titrage

L'accent fut mis, d'autre part, sur le rôle essentiel du sous-titrage dans le multimédia (cinéma et télévision) pour l'apprentissage des langues ainsi

que celui du surtitrage au théâtre et dans les spectacles vivants, permettant l'accès à des œuvres en langue originale. L'impact des connaissances linguistiques sur la compétitivité et la cohésion sociale des entreprises (rapport du Forum des entreprises pour le multi-linguisme¹) ainsi que la créativité et l'innovation en matière d'enseignement des langues furent au centre des deux autres tables rondes.

Multilinguisme, un atout pour l'Europe

En ouverture, à la suite de Christine Albanel, ministre de la Culture et de la Communication, Léonard Orban, commissaire européen chargé du multilinguisme, prit la parole pour présenter la nouvelle stratégie de la Commission européenne « Multilinguisme : un atout pour l'Europe et un engagement commun », dont le but est d'encourager l'usage des langues, gage de cohésion sociale et de prospérité. Il revint à Xavier Darcos, ministre de l'Éducation nationale, de conclure en insistant

sur la nécessité des échanges linguistiques pour les jeunes.

La France ne doit pas renoncer à sa langue

Durant cette journée, des personnalités de plusieurs pays membres de l'Union européenne se sont exprimées à la tribune. Deux témoignages, en particulier, méritent d'être soulignés : celui de Miguel Angel Martínez Martínez, vice-président du Parlement européen, ainsi que celui de José Antonio Pinto Ribeiro, ministre de la Culture du Portugal. Tous deux ont insisté (en français) sur le rôle que jouent les lycées français à l'étranger : vecteurs de culture française et, avec elle, de valeurs universalistes, telle la liberté. Ils ont rappelé que du temps où ils y étaient élèves leurs pays respectifs en étaient privés. Dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, devant un public venu de toute l'Europe, cet hommage résonnait comme un appel à la France de ne pas renoncer à sa langue.

Claire Goyer

1. Voir sur le site de DLF, au chapitre « Les délégations », puis « Activités Bruxelles », l'*Infolettre* n° 14.

« Plus d'une langue »

Cet appel pour une politique européenne de la traduction peut être signé sur le site internet : <http://plus-dune-langue.eu/?petition=2>

À moins de se renier elle-même, l'Europe ne se construira pas sans respecter la pluralité de ses langues. Deux voies s'offrent à elle : généraliser le recours à un « dialecte de transaction » pour favoriser les échanges, au risque d'un appauvrissement collectif ; ou bien se réjouir de la diversité linguistique et la garantir pour permettre une meilleure compréhension réciproque et un vrai dialogue.

L'Union européenne, du moins à l'intérieur de ses frontières provisoires, a assuré la circulation des marchandises, des capitaux et des hommes. Il est temps qu'elle se donne pour tâche de faire circuler les savoirs, les œuvres et les imaginaires, renouant ainsi avec les moments fertiles de l'Europe historique. Il est temps que les Européens apprennent à se parler à eux-mêmes dans leurs langues. Valoriser les langues de l'Europe contribuera à réconcilier les citoyens avec l'Europe. La traduction joue là un rôle politique essentiel.

Car une langue n'est pas seulement un instrument de communication, un service ; ce n'est pas non plus seulement un patrimoine, une identité à préserver. Chaque langue est un filet différent jeté sur le monde, elle n'existe que dans son interaction avec les autres. En traduisant, on approfondit sa singularité et celle de l'autre : il faut comprendre au moins deux langues pour savoir qu'on en parle une.

Parce qu'elle est dépassement des identités et expérience des différences, la traduction doit être au cœur de l'espace public européen qu'il incombe à tous de bâtir, dans ses dimensions citoyennes et institutionnelles, dans ses composantes culturelles, sociales, politiques, économiques.

C'est pourquoi nous appelons à la mise en œuvre d'une véritable politique européenne de la traduction, qui reposerait sur deux principes : mobiliser tous les acteurs et secteurs de la vie culturelle (enseignement, recherche, interprétariat, édition, arts, médias) ; structurer tant les dynamiques internes de l'Union que ses politiques extérieures, en garantissant concrètement l'accueil des autres langues en Europe et l'intelligence des langues d'Europe ailleurs dans le monde.

Dans la traduction, le projet européen puisera une énergie renouvelée.

Le

français

en

France

L'Académie

gardienne de la langue*

PIRE adj. XII^e siècle. Issu du latin *pejor*, comparatif de *malus*, « mauvais ».

1. Comparatif de supériorité de l'adjectif *mauvais*, par opposition à *meilleur*. Qui vaut moins que la personne ou la chose à laquelle on le compare ; qui est plus fâcheux, désagréable, dommageable. *Cet hiver a été pire que le précédent. On ne pourrait trouver un pire cavalier, un pire exemple* ou, simplement, *pire cavalier, pire exemple*. [...] *La situation est pire qu'on l'avait dit* ou, mieux, *qu'on ne l'avait dit*. (On emploie aussi **plus mauvais**, notamment en parlant de réalités matérielles. *La récolte, la qualité du vin a été plus mauvaise que celle de l'année passée.*)

Associé à un terme évoquant une réalité fâcheuse. Plus important, plus fort, plus intense (en ce sens, on dit assez couramment **plus grand**). *Il a déjà commis de pires fautes, surmonté de pires épreuves ou des épreuves pires que celle-ci*. [...]

Renforcé par les adverbes *bien*, *encore*, *peut-être* ou un tour hyperbolique (se place alors toujours après le nom). *Des dégâts encore pires que prévu*. [...]

Prov. *Il n'est pire sourd qui ne veut entendre ou que celui qui ne veut pas entendre* [...].

Dans une construction impersonnelle, *pire*, se rapportant à un pronom neutre, un pronom indéfini ou une proposition, est admis dans l'usage courant à la place

de *pis*, d'un usage plus ancien, encore bien établi dans la langue soutenue. *C'est bien pire que cela, pire que tout*. [...] Ellipt. En incise. *Cela pourrait lui coûter une amende ou, pire, quelques jours de prison*. Dans un dialogue. « *Le navire a-t-il été touché ? - Pire encore, il est détruit !* » Mis pour *quelque chose de pire. Il y a pire. Il a fait pire, bien pire. Pire ne s'emploie jamais comme adverbe ; cependant, par confusion avec pis, il se rencontre dans la locution adverbiale de pire en pire*.

2. Précédé d'un article défini ou d'un adjectif possessif, *pire* est le superlatif de *mauvais* (on dit aussi **le plus mauvais**). Qui, en son genre, est plus fâcheux, désagréable, néfaste, etc., que tout ce à quoi on le compare. *Obtenir les pires résultats de la classe*. [...] Ellipt. *De tous ses détracteurs, c'est le pire. C'est un vaurien, et des pires*.

L'usage moderne tend à employer substantivement *le pire* à l'égal de *le pis*, plus conforme à la règle, mais qui ne se rencontre plus guère que dans des locutions. *Craindre, supposer, éviter le pire*. [...] Loc. et expr. *Le pire n'est pas toujours sûr*. [...] *Le pire de*, la part la plus sombre, la plus déplorable de. *Le pire de l'affaire, de l'histoire. En mettant les choses au pire* ou, ellipt., *au pire*, dans l'hypothèse la plus défavorable.

* Extraits du fascicule PIED à PLÉBÉIEN (24 septembre 2008) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie et sur l'internet : www.journal-officiel.gouv.fr/dae.html

Mots en péril

GOBELOTTER verbe dérivé de *gobelet*. Boire à petits coups; boire en bonne compagnie.

« *Vous ne me disiez pas que vous aviez gobelotté au cabaret avec M. Damilaville; il me paraît digne de boire et de penser avec vous.* » (Voltaire.)

GOBERGER (SE) v. réfl. dérivé sans doute de *goberge*, instrument qui sert à rendre le travail plus aisé dans plusieurs métiers.

1. Prendre ses aises.

« *Il se gobergeait dans un bon fauteuil.* » (Littré.)

2. Se divertir.

« *Comment il se gobergera
Quand ensuite il égorgera
Femme, mari, père, grand-père.* » (Scarron.)

3. Se moquer.

« *Gobergeons-nous ensemble de ce cousin de meunier.* » (Dancourt.)

GOGUENARD, ARDE adj. Qui plaisante en se moquant.

« *Cette destinée qui m'a fait tantôt goguenard, tantôt sérieux.* » (Voltaire.)

GOGUENARDER v. Faire le goguenard.

« *Comme on était à table et que chacun mangeait
Et bien ou mal goguenardait...* » (Scarron.)

GOGUETTES n. f. pl.

1. Propos joyeux.

« *Ne me brouillez pas avec le duc de Choiseul dans vos goguettes.* » (Voltaire.)

2. Se disait aussi au singulier **EN GOGUETTE**, être de belle humeur.

« *Maître Jean à la guinguette
À ses amis en goguette
Chante son refrain chéri.* » (Béranger.)

3. Figuré : **CHANTER GOGUETTE(S)** à quelqu'un, lui dire des injures, lui faire des reproches.

« *Et faisant si fort l'entendu,
Qu'aux tritons les divins trompettes,
Il osait chanter goguettes.* » (Scarron.)

Jean Tribouillard

Acceptions et mots nouveaux*

BIEN PUBLIC MONDIAL Abréviations : **BPM** (pour *global public good [GPG]*) :

Ressource, bien ou service bénéficiant à tous, dont l'exploitation ou la préservation peuvent justifier une action collective internationale.

Note : Un bien public mondial peut être matériel comme le milieu marin, l'air ou l'eau, ou immatériel comme la connaissance scientifique, la justice, la santé ou les droits de l'homme.

DROIT SOUPLE (pour *soft law*) : Notion doctrinale relative à des textes ou à des dispositions juridiques n'ayant pas par eux-mêmes d'effets contraignants mais susceptibles de contribuer, dans certaines conditions, à la formation de nouvelles règles juridiquement contraignantes.

HYDROSTRATÉGIE (pour *hydropolitics*) : Stratégie consistant à utiliser les ressources en eau à des fins politiques ou économiques, notamment en cas de tensions régionales ou internationales.

NOTE LIBRE (pour *non paper, non-paper, non-paper document*) : Communication informelle ne comportant pas de signature et servant, lors de discussions, à présenter des idées ou des textes qui n'engagent pas les parties.

Note : L'emploi de l'expression « non-papier » est à proscrire.

PARTENARIAT JUDICIEUX (pour *smart partnership*) : Partenariat qui associe, le plus souvent dans un objectif de développement, des acteurs publics ou privés, et dans lequel chacune des parties trouve un intérêt égal.

RÉSILIENCE (pour *resilience*) : Capacité d'une personne ou d'une société à résister à une épreuve brutale et à en tirer parti pour se renforcer.

VOISINAGE MONDIAL (pour *global neighborhood [EU]*, *global neighbourhood [GB]*) : Extension et diversification des relations d'interdépendance entre les habitants de la Terre.

* « Vocabulaire des affaires étrangères », publié au *Journal officiel* le 19 octobre 2008. Tous les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission générale de terminologie figurent sur le site *FranceTerme* : <http://franceterme.culture.fr/FranceTerme/>.

Récession

Formé sur le participe passé du verbe latin *recedere*, « reculer, s'éloigner, se détacher », ce mot est apparu tout d'abord aux États-Unis en 1929 pour désigner une baisse de l'activité économique afin d'éviter – ce fut vain – la panique qu'aurait provoquée le mot *crise* et atténuer le choc psychologique.

Près de trois décennies plus tôt, le Parlement anglais avait lancé le mot *déflation* pour désigner les mesures économiques visant à la réduction de la circulation monétaire.

Un troisième mot fut créé comme antonyme de *déflation* : à savoir *inflation*, indiquant un accroissement monétaire excessif.

Ces trois substantifs, **récession**, **inflation**, **déflation**, ne sont que des euphémismes employés pour caractériser, voire cacher, une mauvaise santé économique.

Bernie de Tours

À titre de promotion : chaque adhérent cité dans la revue reçoit deux exemplaires supplémentaires de DLF.

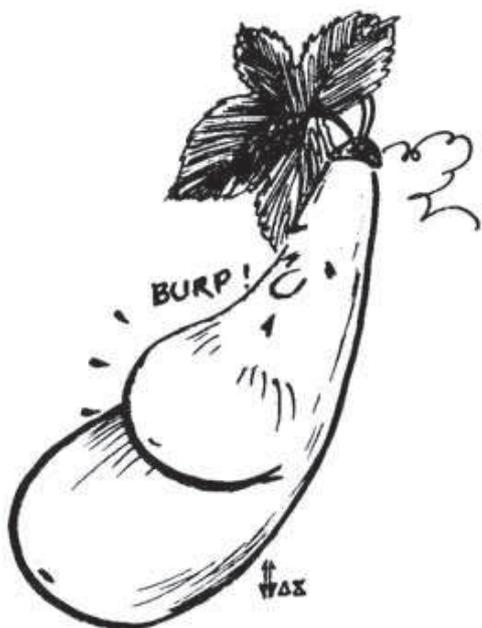
Prégnant et imprégnier

Si **imprégnier** est depuis longtemps inséré dans le vocabulaire courant, **prégnant** est devenu une sorte de tic d'introduction assez récente. Expliquons-nous. Comme le soulignent Ernoult et Meillet, dans leur célèbre *Dictionnaire étymologique de la langue latine* (1985), « On ne peut guère douter qu'il y ait ici prae- suivi d'une forme de la racine de (g)nascor, (g)natus, gigno. »

Praegnas, -tis et, par assimilation à un participe présent, souvent orthographié *praegnans*, communique l'idée d'une grossesse arrivée bientôt à son terme. On parle d'une femme enceinte (*praegnans uxor*, dit Cicéron), mais aussi de toute autre femelle de mammifère : *praegnans equa*, dans le cas d'une jument. Le synonyme savant et général est **gestation**. Mais le mot latin s'employait également à propos de l'inclusion d'une pierre dans

une autre (par exemple des cristaux de tourmaline noire dans du quartz incolore) et, chez Columelle, l'image s'élargissait : *praegnans cucurbita*, pour une courge au ventre arrondi. On trouve au figuré dans Pline l'image de coups qui feront des petits : *plagae praegnantes*.

L'anglais a adopté *pregnant*, avec l'idée de gonflé, gros, pour parler d'une femme enceinte, et *pregnancy*



se dit pour la grossesse, héritier de *praegnatio*. Mais ce dernier mot signifie encore « production », dans le cas des arbres. Chez Apulée, c'est la notion d'un principe fécondant, d'une source féconde.

Vers 1121-1124 apparurent *empreignier* et *empreigner*, au sens, dans le cas d'une femme, de « devenir enceinte » ; sous une forme transitive, le verbe signifie aussi « féconder, rendre enceinte ». Par réfection, en 1500, on fit *imprégner*. Puis les choses se compliquent par confusion avec certaines formes du verbe *empreindre*, au sens d'« engrosser » (1530). Le nouveau *imprégner* prend vers 1620, dans le langage des alchimistes et dans celui des teinturiers, le sens de « pénétrer un corps dans toutes ses parties », en synonymie d'*imbiber*. En proviennent *imprégnable* et *imprégnant*, *imprégnation* étant calqué sur *impregnatio* déjà cité. Ce mot a connu une évolution sémantique parallèle et le succès de son emploi provint en partie de techniques de coloration en histologie et cytologie (imprégnation argentique des cellules), comme aussi dans le traitement des bois. En pathologie humaine, on parle également de l'imprégnation des tissus par des toxiques tels que l'alcool éthylique ou le cannabis.

En 1962, *prégnant* aurait été introduit avec un double sens : « qui s'impose à l'esprit » et « ce qui correspond à une prénance », terme à définition codée en psychologie (P. Guillaume). Mais, par anglicisme, le sens de *prégnant* actuellement entendu est devenu « contenant de nombreuses virtualités ».

Il conviendra de revenir sur les mots de la procréation et de la reproduction en général, en abordant à cette occasion le vocabulaire actuel de la gynécologie et de l'obstétrique.

Pierre Delaveau

La banane est-elle le doigt... de Musa ?

Vous connaissez sûrement l'expression *le doigt de Dieu*, qui désigne une intervention providentielle. S'il peut paraître excessif de l'appliquer à la banane, en dépit de toutes ses vertus, du moins peut-on se demander si elle n'est pas « le doigt de Musa », et voici pourquoi.

La banane est d'abord un doigt, comme son nom l'indique en soussou. En effet, il est bien établi aujourd'hui que ce mot vient, non du ouolof, mais de cette langue mandé de la région de Conakry, en Guinée, proche du bambara.

Semblables aux doigts d'une main, les bananes sont en effet parfois appelées ainsi en Afrique tropicale, tout comme les dattes, mot qui a la même racine que le français *doigt*. Le fruit a été importé d'Afrique au Brésil par les marchands d'esclaves portugais, auxquels les Antillais ont emprunté le mot, qui apparaît en 1602 dans la traduction d'un ouvrage en latin et qui s'écrivait *bannana* en 1598.



Le mot date donc du début du XVII^e siècle, mais la chose, le fruit que nous consommons en Europe est connu depuis plus longtemps encore. Et c'est à un long voyage dans le temps et dans l'espace que nous invite ce fruit/légume !

En effet, on l'appelait **pomme** (au sens ancien de « fruit ») **de paradis** au XIII^e siècle. Puis on a dit **banane**, **figue banane**, et, pour l'arbre, **bananier** ou **figuier d'Adam** (encore dans la 5^e édition du *Dictionnaire de l'Académie* et dans le *Nouveau Larousse illustré* [NLI], vers 1900).

Furetière, en 1690, ne connaît que le mot *banane*, « fruit dans lequel est peint un crucifix. [...] On trouve dedans un noyau de la grosseur des

prunelles ». Il n'avait pas dû en peler lui-même !

C'est, comme la noix de coco, un fruit à tous usages. Le rapprochement avec le fruit du cocotier est d'ailleurs fréquent, et Littré nous révèle ce vers d'A. Chénier : « *Leur soleil ne sait pas... / Mûrir le doux coco, les mielleuses bananes.* » Mielleuses ? Il fallait ce poète pour leur trouver une telle saveur ! Bernardin de Saint-Pierre a écrit plus prosaïquement : « *Le bananier seul donne à l'homme de quoi le nourrir, le loger, le meubler, l'habiller et l'ensevelir.* » W. Dampier et lui l'ont appelé « *le roi des végétaux* », ce que confirme le NLI : « *Il n'y a peut-être pas dans la nature un végétal aussi utile que le bananier.* » Et c'est bien pourquoi il a reçu les surnoms précités : certaines peuplades de l'Inde se figuraient que le « bananier de paradis » était l'arbre qui portait le fruit défendu !

Actuellement, on en compte deux cent cinquante variétés, sucrées (principalement Cavendish), plantains ou textiles. Aujourd'hui encore, le bananier nourrit, abrite et habille son homme. À Manille, les pêcheurs fabriquent des cordages avec la fibre et à Kuchin, en Inde, on sert des repas dans une feuille de bananier.

Malgré son apparence, ce n'est pas un arbre, mais une plante herbacée, de l'ordre des zingibérales (ou scitaminales) et de la famille des musacées, où il a été placé par Linné.

Certains dictionnaires font venir ce mot du latin scientifique *musa*, mais le supplément du Robert se contente prudemment de dire que ce mot a été choisi par Linné, tandis que le *Grand Dictionnaire encyclopédiques* précise « *de l'arabe mauz, pluriel musa, banane* ». A-t-il raison ? A-t-il tort ? Ne faut-il pas plutôt considérer que, si *muz* est bien le nom arabe actuel de la banane, le mot *musacées* fut choisi en hommage à Antonius (Antoine) Musa ? Médecin de l'empereur Octave Auguste, au I^{er} siècle, il aurait rapporté de la province de Numidie un échantillon de ce fruit, grâce auquel il aurait réussi à guérir son illustre patient d'une grave maladie de foie. Il est certain que, en récompense, tous les médecins romains furent exemptés d'impôt à perpétuité et qu'une statue fut érigée en son honneur



dans le temple d'Esculape. Furetière note de son côté que « *Sérapion nomme cet arbre masas* ». De *masas* à *musa*, il n'y a pas loin... Alors, la banane ne mérite-t-elle pas d'être appelée « le doigt de Musa » ? On aurait pu le croire avec Pierre Larousse, puisqu'il précisait lui-même « *nom du médecin de l'empereur Auguste* », mais sans l'expliquer, et nous avons vu qu'il abandonna cette origine par la suite. Malheureusement, l'éditeur est formel : il n'a laissé aucune note. Est-ce que finalement, le rôle des bananes sur la santé d'Auguste n'étant pas établi, il aurait manqué de preuves pour retenir cette étymologie ? Certes, Littré lui-même, dans sa première édition, soit avant Larousse, indique : « *On dit que ce nom est dédié à Musa, médecin de l'empereur Auguste.* » Mais il est possible que le second se soit laissé influencer par le premier, qui se rétractera dans la seconde édition (1867). *L'Encyclopédie* elle-même rapproche Antonius Musa et le nom d'une plante, *Musa aenea*, « espèce d'opiate somnifère ». Toutefois, il est hautement improbable que Linné ait nommé le bananier d'après ce même médecin, parce que, si cette référence avait été autant justifiée que pour la plante précitée, ce savant l'aurait su. En revanche, dans sa nomenclature, il a consacré de nombreux noms arabes de plantes et d'animaux. D'ailleurs, bien avant Linné, dès la fin du xv^e siècle, cette étymologie est maintes fois rapportée dans la description de la flore de l'Égypte. Wartburg le signale sous la forme *Muses* en 1581, mais on en trouve plusieurs occurrences antérieures. La référence à Sérapion faite plus haut par Furetière confirme le rôle de l'arabe dans la transmission du mot qui, avec la chose, vient originellement d'Asie du Sud-Est : en effet, l'arabe *mawz*, comme le turc *muz*, vient du moyen perse *môz*, issu lui-même du sanskrit *mauca* ou *moca* (prononcés « mawtcha » et « motcha »), ces deux formes étant attestées dans les *Susratar Samhita*, le plus ancien traité de médecine indienne (500 av. J.-C.). D'ailleurs, le Webster's, dont on connaît le sérieux, n'hésite pas à l'affirmer tout de go : *musa* vient de l'arabe *mawza* (*sic*), « banane ».

Les pays où elle pousse ont généralement un mot vernaculaire, et l'Indonésie, qui est son berceau, ne fait pas exception, avec *pisang*.

Logiquement, ces mots ont été adoptés ou adaptés dans les pays selon l'origine de l'importation, et rares sont les langues d'Europe, et généralement des pays occidentaux, qui usent d'un autre mot que **banane** : c'est ce terme original **banane** qu'on emploie dans les langues latines (sauf l'espagnol, qui utilise plutôt *plátano*), germaniques et slaves, en grec, mais aussi en hongrois, en finnois et en japonais, et même en islandais, langue pourtant inventive.

Seul le basque se distingue, avec *albo*. Symétriquement, on trouve *piesang* en afrikaans, et *muz* en turc et en amharique (Éthiopie), et donc aussi en persan, puisque, nous l'avons vu, c'est à cette langue que l'arabe et le turc l'ont emprunté.

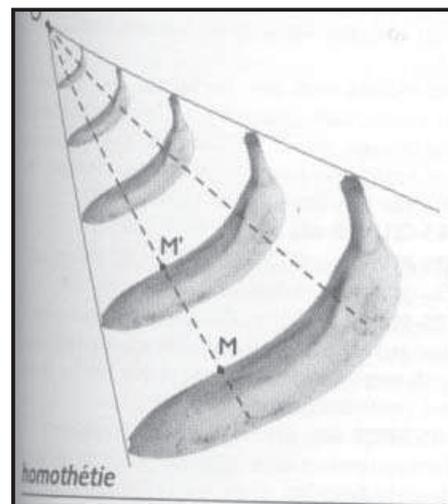
À La Réunion, on vous apporte un plat de bananes étiquetées « figes » (voir plus haut) et, en Chine, les bananes de toutes tailles et couleurs qui vous attendent dans la chambre sont désignées comme « tiges parfumées ».

Le plus grand producteur du monde est aujourd'hui l'Inde.

L'Équateur et le Costa Rica se remettent mal de la loi européenne qui les a délaissés au profit de la Martinique et de la Guadeloupe ; cependant, la grave crise due à des pesticides qui affecte aujourd'hui nos Antilles permettra-t-elle à Guayaquil de redevenir le premier port bananier ?

Le PLI 2008 lui a soudain découvert une vertu aussi nouvelle qu'inattendue : elle sert à illustrer l'homothétie, concept pourtant géométrique s'il en est !

Jacques Groleau et Bernie de Tours



NDLR : Les auteurs remercient Laurence Mazaud (Institut du monde arabe) pour ses conseils d'orientation et, très vivement, Roland Laffitte (association Selefa) pour sa riche documentation en étymologie arabe.

Pensée réductrice et orthographe

Si j'en juge, entre autres, d'après les réactions des stagiaires de différentes sessions de formation où je suis intervenu, beaucoup de gens croient que **petit(s)-bourgeois** et **petite(s)-bourgeoise(s)** s'écrivent constamment ainsi, avec un trait d'union... Les personnes appartenant à cette couche sociale, la moins aisée au sein de ce que l'on appelle la bourgeoisie, partageraient donc toutes les travers, les défauts – la sécheresse de cœur, l'égoïsme, le mépris à l'égard d'autres milieux moins privilégiés, un conformisme étriqué, etc. – que l'on qualifie de **petits-bourgeois**.

Cette opinion, très répandue, selon laquelle la graphie avec le trait d'union est la seule que l'on puisse adopter dans tous les textes relève peut-être, ou sans doute, de l'attribution inconsciente, sinon volontaire, à la petite bourgeoisie de comportements petits-bourgeois. Mais il s'y ajoute probablement le résultat d'une consultation trop rapide, partielle, des dictionnaires usuels. Si l'on se contente de voir qu'il y a, à la lettre P, une entrée « petit-bourgeois, petite-bourgeoise », et si l'on bâcle la lecture de l'articulet en n'en parcourant que les premiers mots : « *Personne qui appartient à la partie la moins aisée de la bourgeoisie...* », on sera assurément conforté dans l'idée de mettre le trait d'union... !

En réalité, il faut maintenir la différence orthographique : **petit(s) bourgeois** et **petite(s) bourgeoise(s)** s'écrivent sans trait d'union quand il s'agit de parler, de façon neutre, de personnes appartenant à la classe moyenne, à la partie la moins cossue de la bourgeoisie, c'est-à-dire à la **petite bourgeoisie** ; en revanche, le trait d'union est obligatoire dès lors qu'il s'agit de qualifier des personnes ayant les attitudes ridicules, les travers grotesques, voire les comportements antipathiques tradi-

tionnellement dépeints au sein de cette couche de la population par des écrivains ou par des sociologues.

Les phrases suivantes sont donc absolument licites (mais à éviter, du fait des répétitions du mot **bourgeois** – sauf volonté de produire un effet) : « Ces petits bourgeois n'ont aucun comportement petit-bourgeois. » ; « On relève chez ces grands bourgeois bien des habitudes de petits-bourgeois ! » ; « La petite bourgeoisie de ces quartiers n'a pas d'attitudes petites-bourgeoises » ; « Ces petits bourgeois ne sont que des petits-bourgeois ! »...

Jean-Pierre Colignon

Expression à la dérive

Trompettes-de-la-mort

Ces délicieux champignons n'ont rien à voir avec la mort, malgré leurs robes sombres.

Cette couleur noire ou brun foncé s'apparente à celle de la peau des Maures. Ainsi, partant de « trompettes des Maures », on arrive à « trompettes des morts », puis, enfin, à « trompettes-des-morts » ou « trompettes-de-la-mort ».

Il en est de même avec le drapeau des pirates qui n'a jamais été composé d'un crâne et de deux tibias, mais d'une tête de Maure, barbaresque, comme sur le drapeau corse.



Jean-Claude Tafoureau

Des fleurs...

Fleur

S'amener comme une fleur. S'amener innocemment et fort mal à propos.

Comme une fleur. Facilement.

Faire une fleur à quelqu'un. Lui accorder un avantage.

Ne pas faire de fleurs à quelqu'un. Être exigeant.

Perdre sa fleur. Perdre sa virginité (vieilli).

Serpent caché sous des fleurs. Perfidie ou danger sous des apparences trompeuses.

À fleur de... Au niveau de...

Le dire avec des fleurs. Présenter agréablement.



Fleur des pois. Homme élégant et raffiné (vieux).

À fleur de peau. Superficiellement.

La fleur au fusil. Gaiement, avec enthousiasme en parlant des soldats partant au combat.

La fine fleur. Ce qu'il y a de meilleur.

Couvrir de fleurs. Couvrir d'éloges.

S'envoyer des fleurs. Se flatter.

À la fleur de l'âge. En pleine jeunesse.

Fleur bleue. Part de sentimentalité, de poésie ou de sensiblerie.

Fleurette

Conter fleurette. Faire la cour à une femme ; lui tenir des propos galants. Cette expression a donné *flirter* en passant par l'anglais.

Rose

Il n'est de belle rose qui ne devienne gratte-cul. La créature la plus belle devient laide en vieillissant.

Il n'y a pas de rose sans épines. Il n'y a pas de plaisir sans peine, d'avantage sans inconvénient.

Voir tout en rose. Voir le bon côté de toute chose.

À l'eau de rose. Fade, mièvre.

Ne pas sentir la rose. Sentir mauvais.

Envoyer sur les roses. Envoyer promener.

Être frais comme une rose. Avoir l'air reposé.

Être sur des roses. Vivre dans la mollesse, les plaisirs.

Lis

Les lis ne filent point. Paroles de Jésus à ses disciples pour leur inspirer une confiance absolue en la Providence : « *Le lis ne travaille ni ne file et cependant est mieux vêtu que Salomon dans toute sa gloire.* »

Denis Lemordant

Le président Jean Dutourd,
le conseil d'administration
et le comité de rédaction
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour l'année 2009.

Une orthographe d'exception (s)

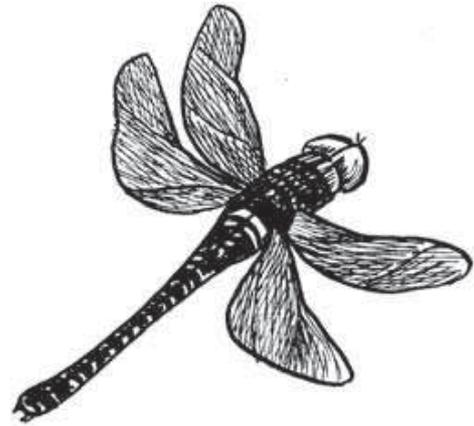
La norme est ce qui donne sa cohérence à la langue, entend-on souvent dire : sans norme, chaque locuteur produirait une suite de sons ou de lettres qui n'auraient pas de sens. Mais a-t-on vraiment conscience du nombre élevé d'exceptions qui accompagnent la norme orthographique du français ?

La norme orthographique se définit comme un ensemble de règles, grammaticales ou lexicales.

La norme grammaticale, d'abord. Chacun sait que le pluriel désigne plusieurs objets, qu'il est marqué par un *s* ou par un *x* à la fin des noms et des adjectifs, et que la 3^e personne du pluriel des verbes est marquée par la finale *-ent*. Or le pluriel *funérailles* renvoie à un évènement singulier et les formes *sont*, *font*, *vont* sont parmi les plus fréquentes. C'est dire que même les règles qui semblent les plus générales ont leurs exceptions. Examinons ce pluriel plus en détail. Bénédicte Gaillard, dans l'ouvrage¹ qu'elle a publié avec Jean-Pierre Colignon, nous rappelle tout ce qu'il faut savoir à ce sujet. D'abord que le *x* se rencontre, entre autres cas, dans le pluriel *-aux* des mots se terminant par *-al* (*métal/ métaux*, *rural/ ruraux*), mais aussi dans d'autres terminaisons (*feu/ feux*, *ail/ aulx*), et que tous les mots en *-al* ne font pas leur pluriel en *-aux* (les noms *avals*, *bals*, *vals* et les adjectifs *navals*, *natals*, *banals*). Et il nous faut aussi savoir que *-als* est la forme du pluriel des emprunts désignant des réalités exotiques (*des gayals*), des noms issus de noms propres (*des cantals*), de produits chimiques (*des chlorals*), des mois du calendrier révolutionnaire (*des floréals*), des noms ou adjectifs familiers (*des futals*). Et, enfin, il faut savoir qu'il existe deux pluriels pour *idéal*, *austral*, etc., qu'*yeux* est le pluriel d'*œil*, sauf dans les composés, tels *des œils-de-perdrix*, ou dans des acceptions

particulières, comme *les œils* de caractères typographiques. En revanche, ce que tout le monde connaît, ce sont les célèbres sept noms en *-oux*, qui font si bien oublier la règle générale que lorsque de nouveaux mots apparaissent on ne sait s'il convient d'écrire leur pluriel avec *s* ou avec *x* (*tripous/tripoux, ripous/ripoux*). On en arrive à mieux connaître les exceptions que les règles !

La norme lexicale, ensuite. Les exemples se comptent par milliers. Ainsi celui des consonnes doubles : pourquoi *partisane* et *paysanne*, *rationalisme* et *professionnalisme*, *stérile* et *tranquille*, et, dans une même série – ce qui est tout de même un comble –, *chatte* et *chaton*, *rubanner* et *enrubaner*, etc. ? La justification la plus originale est certainement celle que donne Bernard Pivot² : « *Si je devais désigner un mot dont l'orthographe me paraît être un modèle de rigueur, de bon sens, d'adéquation entre son écriture et la chose désignée, je choiserais sans hésiter libellule, joli et fragile insecte au vol saccadé, doté de quatre ailes et qui s'écrit avec... quatre l.* » Le nombre d'*l* doit aussi être la raison pour laquelle on écrit *alléger*, plus léger avec ses deux *l*, et *alourdir*, amputé d'une *l* !



Pas plus la norme actuelle qu'un laxisme ou un modernisme irréfléchis ne sont de mise. Mais soyons conscients qu'une réforme, aussi réduite soit-elle, doit être l'aboutissement d'études approfondies, sur le système mais aussi sur l'usage, de façon à mesurer toutes les conséquences d'une modification, même d'apparence anodine, dans le réseau extrêmement complexe de l'orthographe française.

Claude Gruaz

NDLR : les choix de l'auteur, conformes à la nouvelle orthographe, ont été respectés.

1. *Toute l'orthographe* (Albin Michel, Magnard, 2005, p. 114-117) ; ouvrage très clair dans son contenu et sa présentation.

2. *Ibid.*, préface, p. 3.

Alerte sur le subjonctif

Français 3^e 2008, livres de textes : le constat à la rentrée
Sept nouveaux livres de textes, publiés en avril 2008, sont sortis pour la rentrée suivante, la rentrée 2008 ; ils sont valables au moins 4 ans. (Ancienne édition : 2003.)

Ces nouveaux livres sont : *Français 3^e, livre unique*, éditeurs : Belin - Bordas, Magnard, Nathan, et, chez Hachette, deux livres : *Français 3^e, fleurs d'encre* (Hachette) et *Français 3^e, Texto collègue*.

Surprise ! Dans les tableaux d'ensemble de conjugaison, le subjonctif a été amputé de 2 temps : l'imparfait et le plus-que-parfait, sauf pour deux livres sur sept (Hatier et Hachette, *Texto collègue*).

Demi-surprise, hélas, puisque dans les livres de 4^e (*Français 4^e, livre unique*, 2007), seuls Hachette – *Texto collègue* – et Hatier donnaient les 4 temps du subjonctif, soit deux livres sur sept. Mais on pouvait penser que dans la classe supérieure, la 3^e, tout serait rétabli.

Déjà, il y avait de quoi être inquiet avec la précédente édition, *Français, livre unique 3^e*, 2003, où les deux livres de Bordas et celui de Magnard omettaient ces 2 temps.

Oublis ou impasses ?

Dans ces livres de textes, plusieurs cas de figure pour le subjonctif imparfait et plus-que-parfait.

– Belin, Bordas : ces 2 temps sont présents dans la leçon

(p. 300, 389), mais absents dans les tableaux de conjugaison.
– Hachette, *Fleurs d'encre* : subjonctif imparfait et plus-que-parfait uniquement pour le verbe *se laver* (p. 420).
– Magnard et Nathan : rien dans la leçon ni dans les tableaux.

Les autres parutions : orthographe-grammaire - 3^e 2008

Quatre autres nouveautés pour la rentrée 2008 :

Grammaire 4^e-3^e (Belin), *Ortho Collège 3^e* (Hachette), *L'atelier du langage 3^e* (Hatier), *Langue française 3^e* (Nathan).

Deux donnent les 4 temps du subjonctif : Belin et Hatier ; l'un d'eux se contente du subjonctif présent... : *Ortho Collège* (Hachette). Un seul manuel donne une conjugaison complète – 4 temps du subjonctif et impératif passé – Belin.

La Poste, auxiliaire de l'Éducation nationale ?

Pour des conjugaisons complètes, on peut trouver en vente, dans des bureaux de poste, des sous-mains éducatifs « Kalpa », tels que « Conjugaisons. Tous les groupes à tous les temps ». Visibles en septembre, le mois de la rentrée.

Restons optimistes

- Les établissements scolaires ne renouvellent pas forcément leurs manuels, surtout s'il n'y a pas eu refonte des programmes, ce qui est le cas. L'ancienne édition 2003 sera encore utilisée.
- Un professeur sérieux enseignera aux élèves le subjonctif complet.
- Un roman à succès, *Balzac et la petite tailleuse chinoise*, a été écrit en français par Dai Sijie, d'origine chinoise (Gallimard, 2000). L'auteur utilise volontiers le subjonctif imparfait, on trouve même une 3^e personne du pluriel « remarquassent » (p. 105). Et, pourtant, le livre n'est pas spécialement

littéraire. Ce roman est recommandé dans un des nouveaux livres de textes de 3^e précités, lequel, malheureusement, a « oublié » ce temps dans les tableaux de conjugaison.

- Dans l'extrait du film *Entre les murs* passé à un journal télévisé national le 23 septembre 2008, pour sa Palme d'or à Cannes, le professeur parle du subjonctif imparfait à ses élèves de ZEP. On sait donc que cette conjugaison existe.
- Avril 2012 : nouvelles éditions.

Véronique Delannoy

NDLR : Véronique Delannoy est professeur de lettres classiques..

Abréviations

Il faudrait une grande campagne en faveur des abréviations exactes des ordinaux :

1^{er}, 1^{ers}, 1^{re}, 1^{res}

2^d, 2^{ds}, 2^{de}, 2^{des}

2^e, 2^{es}...

La publicité, tous les documents, la presse, abrègent ces nombres de façon anarchique.

Aidez-nous !

Jacqueline Desmons

Le saviez-vous ?

Quelques expressions...

à propos du chat

Retomber comme un chat sur ses pattes

Figurément, se tirer d'affaire dans une situation très dangereuse, difficile.

« *Je vas le [le chat] foutre par la fenêtre et nous verrons un peu s'il retombera sur ses pattes !* » (Courteline.)

Jeter le chat aux jambes de quelqu'un

Lui susciter des embarras.

« *Vous m'allez jeter le chat aux jambes.* » (Racine.)

De la bouillie pour les chats

C'est un travail gâché, mal fait.

« *...Que prendre, sur-le-champ, l'ennemi comme il vient, C'est de la bouilli' pour les chats et pour les chiens.* » (Brassens.)

Quand le chat n'est pas là, les souris dansent

Quand le maître est absent, les subordonnés s'émeuvent.

« *Mais on se croit donc tout permis, comme si nous n'étions pas là, quand le chat n'est pas là, les souris dansent... pour oser raconter cyniquement des escapades, révéler ses petites excursions solitaires, s'en vanter.* » (Sarraute.)

Chat échaudé craint l'eau froide

Une mésaventure rend très prudent.

« *Quoique chat échaudé ait la réputation de craindre l'eau froide...* » (Voltaire.)

Il n'y a pas un chat

Il n'y a absolument personne.

« *Pas un chat dans les rues du village; tout le monde était à la grand-messe.* » (Daudet.)

S'entendre (vivre, être) comme chien et chat

Se disputer sans cesse.

« *La réputation de haine réciproque du chien et du chat date du XVI^e siècle au moins; elle est due autant à l'assonance des mots qu'aux mœurs des deux animaux* » (Le Robert.)

Jean Tribouillard

L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

« Ma fille Félix... »

Vingt-quatrième lettre de l'alphabet, l' x – ou : le x – couvre plusieurs acceptions (... et non « acceptations », comme on le lit et l'entend trop souvent).

Dans un texte imprimé, les noms des lettres doivent être mis en italique au sein d'un texte en caractère romain, et vice versa, évidemment. À défaut de changement de caractère, ils seront mis entre guillemets : « l'axe des " x "... ». Dans un texte manuscrit ou dactylographié (le fameux « tapuscrit »), la mise en italique est traduite par le souligné.

Ainsi, l'axe des x est l'axe sur lequel on mesure l'abscisse. Toujours avec une minuscule, x représente, en mathématiques, l'inconnue d'une équation ou une variable indépendante dont dépend une fonction...

L' X (ou : le X) majuscule, qui reste en romain dans un texte en caractère romain*, ou en italique dans un texte en italique, car il ressort déjà suffisamment par l'emploi de la capitale, désigne les mathématiques en général. De là vient le surnom de l'École polytechnique : « *Mon frère prépare X* », « *Ma fille fait l'X* »... Cette dernière phrase, prononcée rapidement, provoque en général chez un interlocuteur ou parmi un auditoire un instant de perplexité... cette « fille Félix » désarçonne ! La lettre constitue, aussi, le surnom donné à un(e) élève de Polytechnique (majuscule « par ellipse » à l'adjectif, quand il est employé seul) : « *C'était un grand X à lunettes en écaille* ».

X* est, par ailleurs, le chiffre romain équivalant à 10.

« *Cet enfant a les genoux en X !* » : entendez par là que le pauvre a les genoux tournés en dedans...

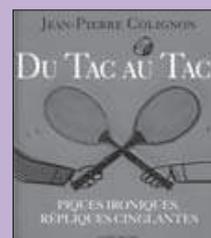
« *On a déposé une plainte contre X...* » : ne pouvant désigner plus précisément l'auteur d'un délit ou d'un crime, la formule consacrée est donc X [l'inconnu(e)], en majuscule, suivi des trois points de suspension. Même graphie lorsque l'on mentionne quelqu'un sans pouvoir, sans vouloir, donner son nom : « *M^{me} X... prétend avoir été au cinéma, à la séance de 18 heures* ». Parfois, si l'on ne veut pas donner le nom de la personne... mais néanmoins mettre sur la voie les chercheurs, ou les curieux, selon les cas, on écrit : « *M. X. avait été interrogé dans le cadre d'un trafic de billets d'entrée au stade, dans les années 1950* », pour dire, par exemple, « *M. Xébulon* ». De la même façon, on écrira *M. A.*, avec un seul point derrière l'authentique initiale, pour évoquer un « *M. Alibaba* », ou *M^{me} B.* au sujet d'une « *M^{me} Bécassine* », etc.

La majuscule sera, encore, employée, sans qu'il y ait de changement de caractère, pour le *chromosome X* et les *rayons X*. Ainsi se termine cet abc sur le *x*...

Jean-Pierre Colignon

* La mise en italique du X n'est pas une incohérence : la lettre étant, dans notre démonstration, prise ici comme un mot autonome (c'est-à-dire citée en exemple, mais n'ayant pas un rôle dans la phrase), nous sommes obligé de faire le changement de caractère. Mais les exemples montrent bien que, dans les textes, on ne fait pas ce changement.

NDLR : Jean-Pierre Colignon, administrateur de DLF, vient de publier : *Du tac au tac. Piques ironiques, répliques cinglantes* (Albin Michel, 234 p., 10 €) et de rééditer *Aille, ail, aïe ! : Ma langue est malade* (Marabout, 284 p., 6 €).



Courrier des internautes

Question : *J'ai repris un ami pour expliquer qu'on ne dit pas « ce midi », mais « à midi ». C'est ce que me disait ma mère : « Midi signifie “douze heures”, on ne dit pas “ce douze heures”, mais “à douze heures” ».*

Réponse : *Midi ne signifie pas « douze heures », qui est l'expression d'une valeur numérique attribuée à une unité de temps. Midi est formé de deux éléments, mi venu du latin *medium*, « milieu », et di, de *dies* ou *diem*, « jour ». C'est le milieu du jour, et il ne désigne pas une heure déterminée mais un moment de la journée, comme *matin*, *après-midi* ou *soir*, exprimant des notions subjectives non chiffrées. L'usage a fini par en faire un synonyme de *douze heures*, surtout dans la langue orale. Dans un tel cas, on ne peut dire que à midi comme on dirait à sept heures, à vingt heures. Si on lui redonne son véritable sens, on pourra très bien dire : *le midi, ce midi*.*

Grevisse dit : « Il semble bien que ce midi, analogue à ce matin ou à ce soir, ne doive pas être condamné sans appel ». Il cite Jean Giono, Maurice Genevoix, André Gide et d'autres écrivains qui l'ont utilisé. Hanse le rejoint : « Il n'y a aucune raison de condamner ce midi pour désigner le milieu du jour où l'on est. »

Jacques Pépin



ESPACE DE MAUVAISE HUMEUR

Par
Jean BRUA

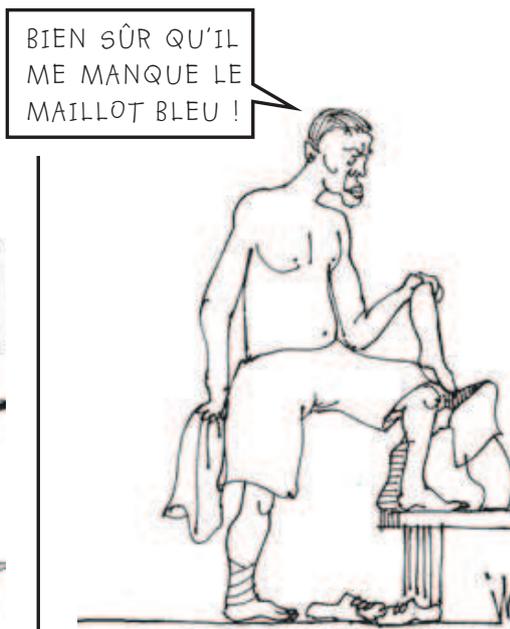
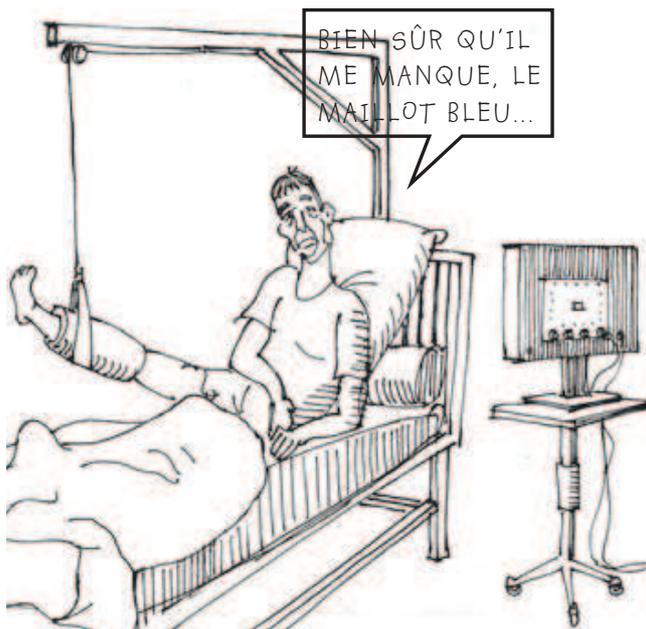
ET ALORS ?
ON N'EST PAS
À LA VIRGULE
PRÈS, NON ?



Éloge de la virgule

« Bien sûr qu'il me manque le maillot bleu ! » Un quotidien rapporte ainsi — sans ponctuation d'aucune sorte — la confiance d'un de nos meilleurs footballeurs, écarté de l'équipe nationale par une blessure. La tonalité de regret serait mieux perçue avec une virgule après « manque » : **Bien sûr qu'il me manque, le maillot bleu !** Autrement dit, en faisant un peu le sourd, on peut entendre n'importe quoi (voir ci-dessous). Comme le montre l'anecdote bien connue du maître et de l'inspecteur*, le déplacement ou la suppression de ce minuscule signe de ponctuation peut inverser le sens du discours, voire transformer un texte anodin en dépêche d'Ems. À petite cause, grands effets. On ne badine pas avec la virgule. Point.

* « *Le maître, dît l'inspecteur, est un âne.* / *Le maître dît : « l'inspecteur est un âne.* »

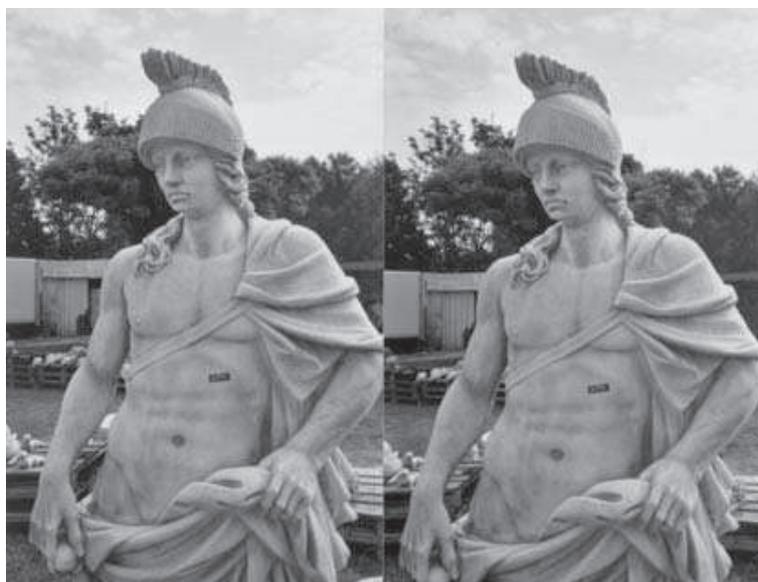


Brocards et esprit de sel

Faire un « bon mot », salé ou sucré, est rare. Il faut, pour être efficace, de la culture, de l'expérience, de l'à-propos, un zeste de sadisme... La plupart des gens, croyant faire de l'esprit, produisent des calembours... laids. Faire un « mot » est plus facile devant un public que seul dans sa chambre. Les acteurs, les hommes (et femmes) de lettres, les journalistes, les polémistes ont fait de la rosserie leur domaine de prédilection. Anonymes mis à part, dans ce champ de tir tout le monde trinque, surtout les politiciens et les gens de spectacle, volontiers à l'avant-scène (on ne brocarde pas n'importe qui !).

Les hommes politiques.

César (Jules), choyant Vénus mais aussi les amours viriles, fut surnommé par Cicéron de « mari de toutes les femmes et femme de tous les maris ! ». À Brienne, Napoléon fut surnommé « la paille au nez » ; « Chat Botté », par la famille Beauharnais, « le



Petit Tondu » par les grognards, puis « Napoléon Bonnattrape » par ses adversaires. Au xx^e siècle, le général de Gaulle en a pris pour son grade. Il fut « le Général Micro » dans les premières années 1940, puis pendant sa présidence et les événements d'Algérie (OAS contre SAC et FLN) : « le grand Mécharlot ». Le ministre Léo Hamon (porte-parole du gouvernement) : « Léo Parleur ». Le ministre Michel J., bréviligne et

affligé d'un visage de cocker triste : « le plus bref des laids » ! Le ministre René P. : « le menhir mou » !

Gens d'arts et du spectacle.

Ils ont eu leur dose. D'autant que dans ces milieux on a la langue pointue. Pour les peintres : on trouve Toulouse-Lautrec, devenu « la cafetière », du fait de son priapisme allié à son nanisme. Salvador Dali eut droit à l'évocatrice anagramme « Avida Dollars » de la part de ses « amis » surréalistes. Picasso devint (après les vaches maigres) : « Picassous ».

Gens de scène et de l'écran.

Hortense Schneider, cantatrice adorée d'Offenbach, adorait, elle, les têtes couronnées, ce qui lui valut le surnom de « Passage des princes ». L'auteur Henri Bernstein, réputé (à tort ou à raison) « endormissoir », devint « Divan le terrible », et Sacha Guitry, toujours en représentation et soucieux de plaire à tous : « le Paon total ». Parmi les acteurs, on retiendra encore, pour la Belle Otéro : « la belle otarie » (elle savait nager...). Plus près de nous, Francis Huster (du temps qu'il comptait parmi les jeunes du Français) : « À la recherche du temps Pierre Dux ». Des films ont été brocardés aussi, dont « L'année dernière à Marienbarbe », « Connard le Barbant »...

Et, pour en finir avec le respect dû aux anciens, saluons Toutankhamon, devenu pour tous les enfants francophones : « Toutankarton ».

Que les « brocardés » se rassurent, les « brocardeurs », dans la majorité des cas, restent oubliés, inconnus ou méconnus, aussi spirituels furent-ils. La justice n'est pas de ce monde...

Serge Lebel

Cadeau de bienvenue !

à tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.

Avoir du sens

Un professeur, qui ne me paraît pas atteint de mythomanie galopante, m'apprend qu'un inspecteur, tout droit sorti de l'Institut universitaire de déformation des maîtres (IUDM), lui a benoîtement expliqué que chercher le sens que Balzac a voulu donner à une de ses pages n'avait pas de sens, mais qu'il fallait demander aux élèves, à partir de cette page, de « produire du sens », quel qu'en soit le sens, de « construire du sens », que c'était beaucoup plus constructif que de savoir ce que le gros pacha de Saché pensait.

Un dirigeant d'entreprise, quant à lui, raconte à la télévision que ses « *personnels* » ne visent pas tant l'argent, mais veulent, dans leur profession, « avoir du sens » ou « acquérir du sens ». Quel sens ont ces expressions ? Veulent-ils obtenir par hasard un « supplément d'âme » ? Quel sens a cette dernière expression, si fréquemment entendue ? Peut-on ajouter un supplément d'âme à quelqu'un qui, en principe, a déjà une âme ? Mais peut-être veulent-ils dire qu'ils souhaitent que leur profession soit intéressante à exercer ou qu'au-delà des trucs informatiques il y ait quelque chose d'humain *quelque part* ? On se perd dans les sens.

Et si une dame a plusieurs cordes à son arc, plusieurs activités, plusieurs casquettes, dira-t-on, comme à l'époque de Labiche, qu'elle a des sens ?

Bernard Leconte

Une revue en trop ?

Pensez à la déposer au bureau, chez le médecin, le coiffeur, un commerçant...

Drôle de langue

À certaines périodes le siège de l'État s'est retrouvé en état de siège et quelques grands hommes se sont dévoués à la cause sans pour autant prétendre être des hommes grands.

Un colonel, qui prend la tête d'une colonne pour venir en aide à une colonie, ne part pas en vacances !

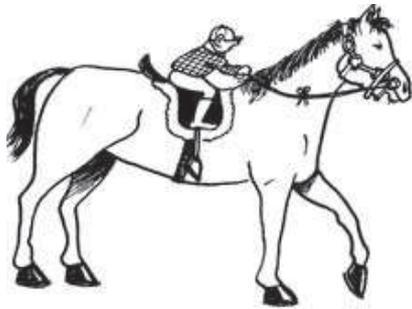
La drôle de guerre était-elle vraiment drôle ? À en croire les témoignages de l'époque, tant s'en faut !

Une drôle d'histoire n'est pas forcément une histoire drôle.

Catherine Doublet

Quelques clichés

- **Baderne**, jamais jeune
- **Chevaux**, toujours grands quand on monte dessus



- **Dadais**, jamais petit
- **Drille, luron** : jamais tristes, avec cette différence que le drille est joyeux, alors que le luron est gai.

- **Émoulu**, toujours frais
- **Envoyé**, jamais ordinaire, toujours spécial
- **Franquette**, jamais mauvaise
- **Haleine**, jamais courte quand il s'agit d'une œuvre
- **Loup de mer**, jamais jeune
- **Mot**, toujours traître quand on ne le comprend pas
- **Standing**, jamais petit
- **Vergogne**, toujours absente

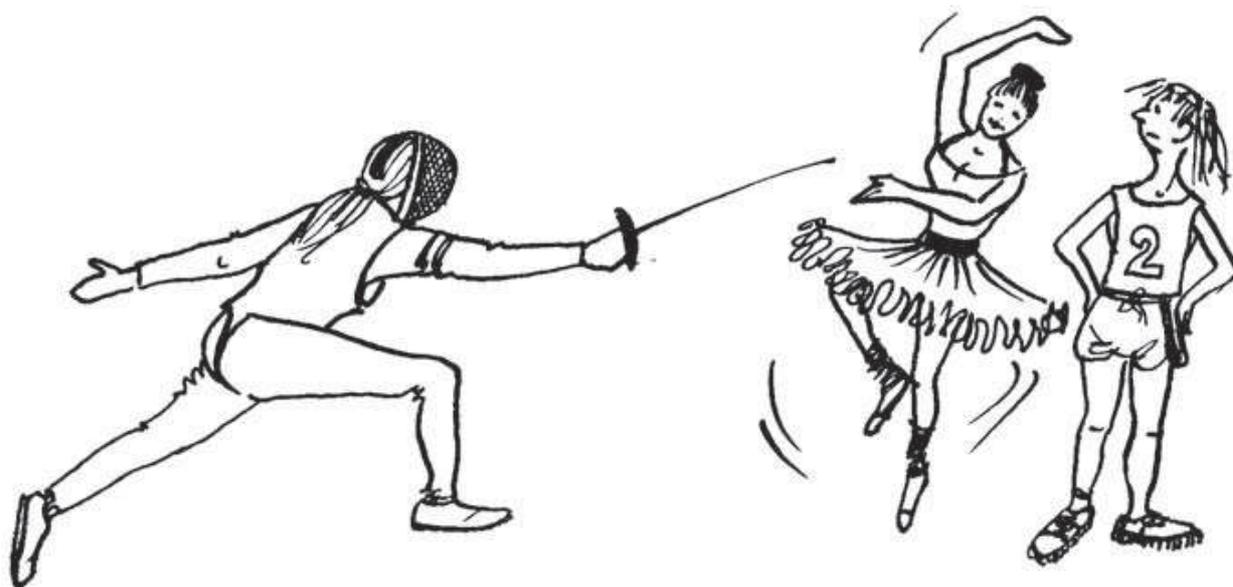
Pierre Deloye

Le « footing »

« *Je pars faire du footing* », m'a dit ma partenaire de tennis, lorsque je lui ai téléphoné l'autre jour.

« Tu fais de l'escrime ou de la danse ? », dis-je. La question m'intéressait. « *Escrime ? Danse ?* », dit-elle étonnée. « *Non, je vais courir dans les bois.* »

N'aurait-elle pas pu le dire tout de suite, au lieu d'employer un mot anglais dont elle ignorait la signification ? *Footing*, pour l'anglophone que je suis, signifie la « mise au point de mouvements de pied » dans une discipline où ceux-ci ont beaucoup d'importance : la danse et l'escrime en l'occurrence. En plus de **faire** son *footing*, on peut également **perdre** son *footing* (poser son pied à faux), si l'on glisse en faisant de l'alpinisme, par exemple.



Si un Anglais veut faire un peu de course à pied, il fait du *jogging*, terme qu'on emploie trop souvent en français. Toutefois, ne serait-il pas plus élégant d'employer une expression française et de dire tout simplement qu'on part *courir dans les bois* ?

Janet Raffailac

Extrait de *La Lettre du CSA**

Au grand dam de

Cette expression qui avait, au fil du temps, presque disparu de la langue orale revient depuis quelques semaines sur les antennes de radio et de télévision.

Le substantif **dam** vient du latin *damnum*, qui signifie « dommage, préjudice ». Il a été évincé par son dérivé **dommage** », anciennement *damage*, transformé en *domage*, probablement sous l'influence de l'ancien français *dongier* devenu **danger**. Dans le vocabulaire théologique, le « dam » ou la « peine du dam » est le châtiment éternel qui prive les réprouvés de la vue de Dieu.

Si le sens ne pose pas de problème, il n'en va pas de même pour la prononciation. Faut-il faire rimer dam avec [dans] ou [dame] ? Sans parler de l'époque où l'on disait [dann] comme damner (le *m* étant muet), avant que les dictionnaires ne transcrivent la nasale.

Aujourd'hui, l'orthographe ayant influencé la prononciation, la prononciation [damm] est la plus fréquente, mais non la plus correcte, contrairement à ce qui a été dit par un animateur de télévision reprenant assez peu courtoisement un invité qui avait osé prononcer « au grand [dan] ».

Même si les dictionnaires enregistrent les deux prononciations, le *Nouveau Petit Robert* donnant [dan] et ensuite [damm], le *Petit Larousse illustré* proposant [damm] avec la variante [dan], la prononciation correcte est [dan], comme l'a rappelé Alain Rey sur France Inter, seule prononciation donnée dans la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* et le *Trésor de la langue française*.

* Numéro 81.

Noms de navires

Dans un article, en langue française, paru en 1962 dans *The Belgian Shiplover*¹, Elio Nuti préconise certaines règles pour la création d'un nom de navire dans la marine de guerre. Celui-ci doit être un nom propre et sa dignité « *revêtue des qualités indispensables [...] afin que le navire engendre l'admiration sans que celle-ci ne recèle ni dédain ni ironie* ». Cela nous renvoie à des pratiques sociales relatives au nom de personne. En effet, un individu peut changer de nom de famille s'il estime que son contenu est jugé offensant ou ridicule : « *Le sujet incriminé peut alors procéder à une demande de changement de nom [...]. Ainsi, la loi du 11 germinal (1^{er} avril 1803) [...] a été abrogée et remplacée par la loi du 8 janvier 1993 qui stipule que toute personne qui justifie d'un intérêt légitime peut changer de nom* »² (Martin). Cela montre que le navire est considéré comme une quasi-personne tant par son baptême³ que par son statut. Dans la revue *La Belgique maritime, coloniale et économique*⁴, datée de 1932, Albert de Burbure, administrateur de cet hebdomadaire, présente une petite histoire de la nomination de la flotte maritime⁵. Nous en offrons quelques extraits dans le tableau 1.

<i>Évènement historique</i>	<i>Noms des navires composant tout ou partie de la flotte</i>
1547. Sous le règne de Marie de Hongrie, flotte commandée par Jean de Crocière	<i>Renard, Faucon, Rossignol d'Anvers, Aigle</i>
1549. Escadre commandée par Gérard Van Meckeren	<i>Dragon, Lion rugissant, Hironnelle, Épervier</i>
1557. Bataille livrée par une escadre flamande contre des Bretons	<i>Cheval marin, Tigre, Cerf, Lion, Petit Oiseau</i>
1570. Navires de la flotte qui, sous les ordres du comte de Boussu, amènent Anne d'Autriche en Espagne	<i>Aigle noir, Faucon blanc, Lion rouge, Chat, Épervier, Aigle volant</i>

Tableau 1 : exemple d'une onomastique belge francophone.

À la lecture de ce tableau, nous constatons que ces appellations zoologiques se réfèrent tout d'abord aux seules classes de mammifères et d'oiseaux et que, dans ces mêmes classes, sont privilégiés les rapaces avec 7 termes et les félins avec 5, soit 12 sur un total de 19 noms. Les qualités associées à ces espèces, avec des caractéristiques physiques telles que la vue perçante,

l'agilité, les réflexes, sont liées directement aux missions données à ces flottes (protection, pour les flottes de commerce, et défense, pour les flottes de guerre), comme nous pouvons le voir dans le tableau 2.

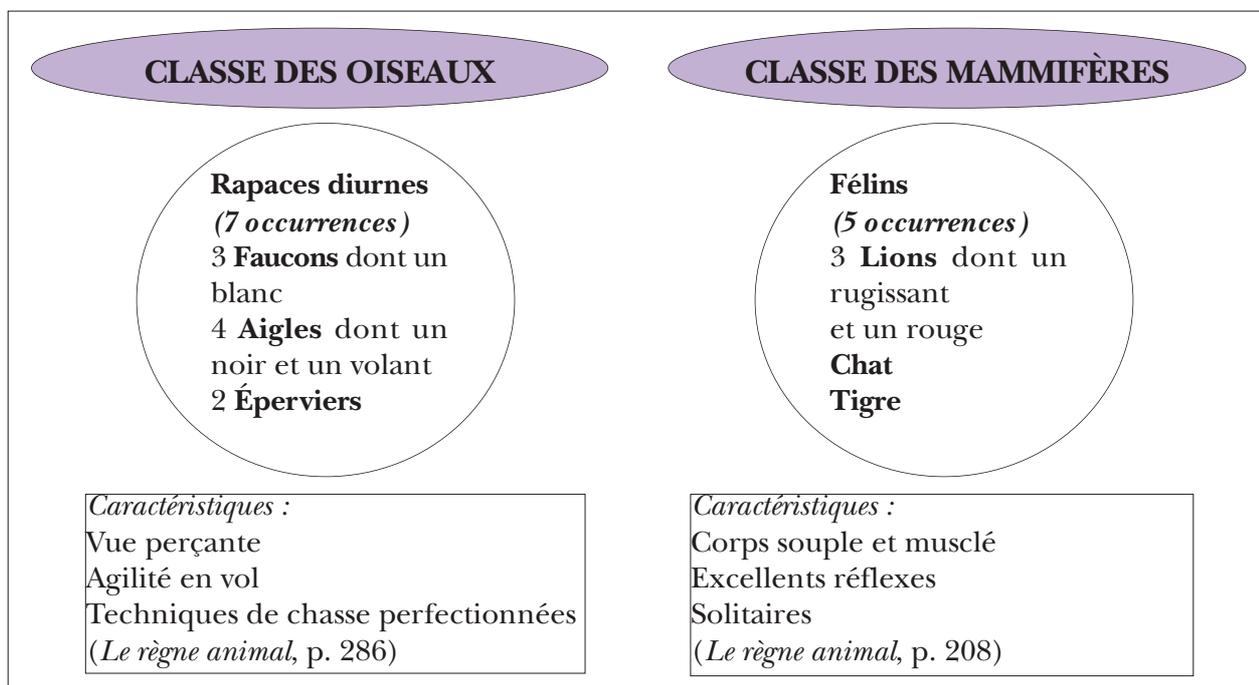


Tableau 2 : Analyse d'une onomastique de type zoologique.

Source : *Encyclopédie universelle. Le règne animal* (Gallimard, 2002)

Nous retrouvons ainsi une dénomination de type magique, ce qui est une manière de transférer au navire, sous forme symbolique, les qualités nécessaires à la réalisation des objectifs de ces flottes de commerce ou de guerre. Dans ces cas de figure, la création du nom du navire prend sa source d'un ensemble de qualités exprimées telles quelles ou encore représentées par un animal particulier.

Marcienne Martin

1. Belgian Nautical Research Association, volume XIII, n° 7/8, 1962, p. 325-333.
2. *Le Pseudonyme sur Internet*, de Marcienne Martin (L'Harmattan, 2006, p. 78).
3. Le *nom du navire* et son *baptême* sont des termes synonymes.
4. *La Belgique maritime, coloniale et économique* (n° 52, 25-12-1932).
5. Du xv^e siècle au xviii^e siècle, les principautés belges sont regroupées sous l'autorité d'un même souverain dans le cadre des Pays-Bas et rattachées à un ensemble politique plus vaste, successivement l'État bourguignon, l'Espagne et l'Empire d'Autriche. Cf. *Histoire de la Belgique : de l'Antiquité à nos jours*, de Marie-Thérèse Bitsch (Éditions Complexe, 2004).

Les Journées des dictionnaires

La Journée des dictionnaires, organisée chaque année en mars par Jean Pruvost, professeur à l'université de Cergy-Pontoise, directeur adjoint du laboratoire « Lexiques, Dictionnaires, Informatique » (LDI, universités de Villetaneuse et de Cergy-Pontoise), est très vite devenue le rendez-vous international de tous ceux qui aiment les mots. Et ils sont nombreux : chaque année, cette journée réunit environ cinq cents auditeurs, lexicologues, lexicographes, enseignants, chercheurs, éditeurs, correcteurs, amoureux des langues, sans oublier les étudiants, présents aussi bien dans le public que parmi les communicants.

La passion de Jean Pruvost pour le français, pour les dictionnaires, son dynamisme et son envie de les faire partager l'ont conduit en 1994, à peine nommé à l'université de Cergy-Pontoise, à mettre en place cette manifestation lexicographique, très vite intégrée dans la Semaine de la langue française. Les thèmes de ces journées révèlent la richesse de l'univers des dictionnaires : l'informatisation, l'histoire de la langue, l'enseignement, la norme, la grammaire, les particularismes régionaux, les influences réciproques avec la lexicographie mondiale, la francophonie, *Le Petit Larousse*, les dictionnaires institutionnels (*Dictionnaire de l'Académie française*, *Trésor de la langue française...*), les emprunts, *Le Petit Robert*, la littérature, et, en 2009, les sciences.

Dans plusieurs pays, des collègues de J. Pruvost suivent le chemin qu'il a tracé, l'associant tout naturellement à ces nouvelles manifestations. Au Québec, en 2003, Monique Cormier, professeur titulaire au département de linguistique et de traduction de l'université de Montréal, choisit un rythme bisannuel tout en élargissant la manifestation à une semaine en 2008. Ces journées québécoises ont été consacrées à « Paul Robert et les dictionnaires », suivi d'un hommage à Alain Rey et Josette Rey-Debove, aux dictionnaires Larousse, aux dictionnaires de la langue française au Québec. En 2004, en Allemagne, Michaela Heinz, de l'université d'Erlangen-Nuremberg, développe les thèmes sur deux journées : la

lexicographie et l'exemple en 2004, la didactique en 2006 et les cultures, en hommage à Alain Rey, en 2008. En Italie, Giovanni Dotoli, professeur à l'université de Bari, séduit par la formule, inaugure de nouvelles journées en 2006, liées à la création d'un master de lexicographie : il les définit comme « *un laboratoire de recherche, de réflexion et de formation, pour l'équipe qui travaille à la création d'un Nouveau Dictionnaire général bilingue français-italien/italien-français* », qu'il dirige. En 2007, au Maroc, Leïla Messaoudi, professeur à l'université Ibn Tofail de Kenitra, dédie ses « journées » aux sciences humaines et sociales, axe de recherche de son laboratoire de recherche, s'intéressant d'abord, dans cette perspective, aux dictionnaires électroniques pour ouvrir cette année une réflexion sur la production lexicographique en sciences humaines et sociales.

Les publications auxquelles ont donné lieu ces journées constituent des ouvrages de référence et contribuent à la mémoire des dictionnaires qui, au-delà des cultures et des langues, tissent des liens entre les chercheurs et tous ceux que les mots fascinent.

Dans toutes ces manifestations, la langue française est à l'honneur. Par exemple, l'Allemagne l'adopte comme langue de travail. De quoi convaincre que la lexicologie et la lexicographie sont d'excellentes ambassadrices d'une langue dont certains voudraient minimiser les ressources et le rayonnement !

Dans le sillage des journées des dictionnaires de Cergy-Pontoise, les journées des dictionnaires se suivent les unes après les autres, année après année. Chacune d'entre elles, comme le dit joliment Monique Cormier, est une « fête des dictionnaires » ! D'autres déjà s'annoncent, dans les pays que nous avons mentionnés, mais certainement dans d'autres pays, qui, eux aussi, lisent les dictionnaires comme on lit un livre d'histoire de la langue, de la société, de la pensée...

Christine Jacquet-Pfau

NDLR : C. Jacquet-Pfau est maître de conférences au Collège de France.

Références des sites des Journées des dictionnaires

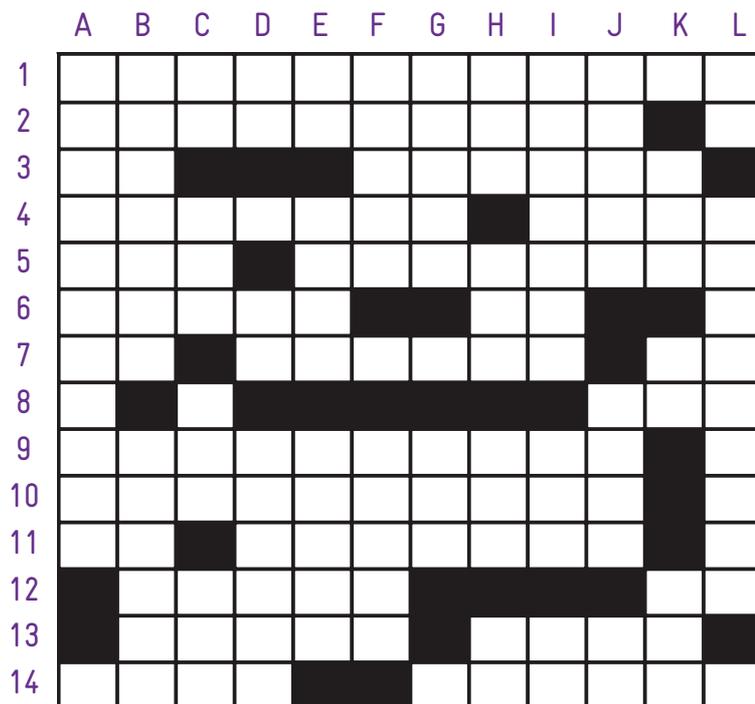
www-ldi.univ-paris13.fr/; www.mapageweb.umontreal.ca/cormier/journee.html ;

www.lexikographie.eu ; <http://www.lablex.uniba.it/>

<http://assoc-asl.net/colloques/detcolloque.asp?offset=420&collid=30> ou

http://www.atida.org/french/index.php?option=com_content&view=article&id=41:la-journee-marocaine-des-dictionnaires-28-novembre-2008&catid=14:nouvelles&Itemid=184

Mots croisés de Melchior

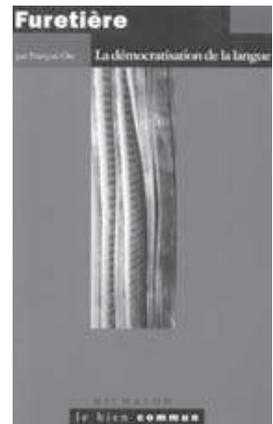


1. Éventails de lumière.
 2. Pierre noire.
 3. Lettres de Descartes. Doit être mince et filante dans l'eau.
 4. Échassier. Monnaie du Sud.
 5. Lettres de Matthieu. Frottée sans ménagement par la ménagère.
 6. Petit et bête comme sa mère. Du cuivre.
 7. S'oublie maintenant trop souvent dans une négation. Cassandre, Hélène ou Béatrice. Ut.
 8. S'il l'est, qu'il aille faire vinaigre !
 9. À graver en lettres d'or sur sa cheminée.
 10. Il nous impressionne, nous enthousiasme parfois, mais ne nous convainc que rarement.
 11. Île renversée. Lui donnas ses titres de chevalerie
 12. Il a trop souvent échoué. Une moitié d'oiseau mauricien.
 13. Elle l'est parfois sur le volet. Ni rasé ni épilé.
 14. Grand joueur de foot. S'il vous siffle, arrêtez-vous !
- A. Discours peu convaincant.
 - B. Elle n'a pas toutes ses facultés. Celui de Penzance chantait avec ses congénères.
 - C. Elle est engloutie. Filet en forme de tramail. Accordé par le sort. Plaquée par un Celte.
 - D. La tête à l'envers, elle broutait. Deux directions opposées. Suffixe qui nous ferait manger n'importe quoi.
 - E. Vierge. Il faut savoir tenir le sien. Célèbre à Lerne.
 - F. Des dénis embrouillés. Sa guerre, hélas, a eu lieu.
 - G. Bébé la prend la tête en bas. Lourde, elle est très dangereuse.
 - H. Nouveau parti d'exilés : le mouvement des nantis riches. Quand on le dit bas, c'est qu'on pense au ciel. Lettres de Guillaume Budé. C'est plus beau, mais souvent plus difficile.
 - I. A décroché la timbale. Timbale américaine. Conjonction de coordination.
 - J. Celui de Rameau est célèbre. Ville à double sens. Au-dessus du sol.
 - K. Pour Rimbaud, sandwich métissé. Sans doute promis. Pas tendre.
 - L. La moitié du stop. Serviteur malheureux.

Furetière.

*La démocratisation de la langue**

La controverse qui opposa l'académicien Furetière à ses confrères, et qui constitue un épisode de ce qu'Alain Rey a appelé « la bataille des dictionnaires »¹ a inspiré au juriste François Ost une réflexion riche, concise et bien documentée. L'auteur dégage de cet affrontement long de trois ans des enjeux qui divisent encore le monde contemporain, et voit en Furetière le précurseur de valeurs linguistiques, sociales et politiques qui annoncent les Lumières et sont encore objets de débats adaptés aux problèmes spécifiques de l'époque contemporaine.



Antoine Furetière, d'abord avocat au Parlement de Paris, puis abbé de Chalivoy, fut un personnage remuant, impatient et tenace, un rebelle retors et maladroit, et un polémiste de talent. Élu à l'Académie française en 1662, il prit part de façon très active à ses travaux, et en fut même un temps chancelier.

L'Académie s'était vu octroyer, en 1674, un privilège du roi qui lui assurait une exclusivité de vingt ans pour la rédaction du *Dictionnaire*.

Lassé de la lenteur des débats et de leur niveau, qu'il jugeait médiocre, défenseur d'une conception lexicographique différente

* Cet ouvrage de François Ost – vice-recteur des facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles et directeur de l'Académie européenne de théorie du droit – a été publié en juin 2008 par les éditions Michalon (« Le bien commun », 128 p., 10 €).

1. Richelet fit éditer en 1680 son dictionnaire, suivi par César de Rochefort, qui publia, en 1683, avec privilège, son *Dictionnaire général et curieux de tous les mots français*.

de celle que soutenaient nombre de ses confrères, il obtint à son tour, en 1684, un privilège royal pour publier un « *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots français, tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et les arts* ».

Il fut aussitôt accusé à la fois de plagiat et de mauvais goût roturier² : il utilisait un travail collectif dans une œuvre personnelle, et introduisait des termes d'usage qui défiaient le « beau langage » que l'Académie s'efforçait de définir et de promouvoir. Désireuse



d'éteindre la querelle avec discrétion, selon ses règles internes, celle-ci proposa à Furetière divers accommodements qu'il rejeta sans pour autant se retirer de l'institution, ce qui le mit en porte-à-faux et lui valut d'en être exclu en 1685.

Bien que ses idées sur l'étendue du lexique et son refus d'écarter des mots consacrés par l'usage populaire, dialectal ou technique, fussent partagées par certains académiciens,

notre « Prométhée lexicographe », voleur (*fur*) non pas de feu, mais de mots³, se retrouva isolé et sans appui. Il fit en vain appel au roi : Louis XIV, qui devait confirmer son exclusion, ne le remplaça pas, mais n'intervint pas non plus en sa faveur, et délégua le pouvoir de décision à son Conseil privé. Furetière se tourna vers la justice : il désirait un procès public qui lui permettrait de défendre ses idées. Celui-ci lui fut refusé. Il publia des *Essais*, sortes d'échantillons de son dictionnaire, qu'il voulait confronter aux définitions de l'Académie, afin de solliciter le

2. « Il est de certaines choses que l'on n'entend jamais quand on ne les entend pas d'abord », écrivait M^{me} de Sévigné dans une lettre à Bussy-Rabutin du 14 mai 1686, au sujet de Furetière.

3. La formule et le jeu de mots sur le substantif *fur*, qui signifie « voleur » en latin, appartiennent à l'auteur de l'ouvrage.

jugement du public. Les *Essais* furent interdits de publication et de diffusion, et le privilège royal fut révoqué en mars 1685. Ne se décourageant pas, Furetière usa d'un dernier recours : il rédigea trois lourds factums, à l'imitation des plaideurs qui déposaient ces mémoires officiels échappant à la censure devant un tribunal. Cette littérature juridique et satirique lui donnerait enfin l'occasion de toucher le public et de se justifier.

Il y développait des **arguments juridiques**, mettant en cause le monopole de l'Académie⁴, dénonçant l'absence de procès⁵, retournant contre l'Académie l'accusation de plagiat du fait de son retard sur les autres dictionnaires⁶.

Il avançait aussi des **arguments linguistiques** : désireux de « sauver du naufrage le rebut de l'Académie », il prétendait offrir au public un dictionnaire comportant 40 000 mots (celui de l'Académie ne devait en compter que 8 000), dont les définitions, rangées pour la première fois par ordre alphabétique, étaient supérieures à celles de ses confrères. Il mettait surtout en lumière le caractère évolutif de la langue, qu'aucune **norme** ne saurait contenir. Le *Dictionnaire universel* était destiné **à témoigner de l'usage linguistique et non à définir une norme**, « l'infaillibilité [n'appartenant] qu'à l'Église universelle ».

Il y exposait enfin des **arguments politiques et sociaux**, et projetait d'instruire le public, persuadé que celui-ci lui apporterait la gloire en retour : « *Le public forme un corps bien plus puissant [que l'Académie] aux intérêts duquel on doit avoir bien plus d'égards.* »

(À suivre.)

Anne-Marie Lathière

4. « *La parole appartient autant au peuple que l'usage des éléments.* »

5. « *Comme s'il n'était pas permis en France à toutes personnes d'agir et de se défendre quand elles auraient pour parties des Princes et le Roi même.* »

6. Furetière compare l'Académie au barbier du poète latin Martial « *qui était si lent à faire la barbe que, tandis qu'il rasait d'un côté, elle avait le loisir de croître de l'autre* ».

Tableau d'horreurs

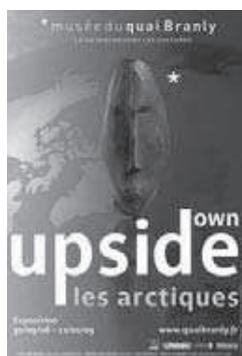
– La Banque postale, établissement bancaire de La Poste, a lancé une campagne de publicité pour son livret d'épargne baptisé, Livret A. Elle ponctue ses messages publicitaires d'un « I love L.A » directement inspiré du slogan *I love L.A.*



(« J'aime Los Angeles »).

Comme dans ce message célèbre, copié de nombreuses fois, le « love » est symbolisé par un cœur. Cet *I love L.A.* est aussi le titre d'un médiocre film franco-anglais sorti en 1999. Outre sa banalité affligeante, ce message d'un établissement public de France relève de la trahison linguistique. Et que dire d'une banque qui, en ce moment, cherche ses références outre-Atlantique...

– Le musée du quai Branly se veut ouvert aux cultures du monde. On regrette encore une fois que l'universalité affichée donne une place abusivement privilégiée à la langue anglaise.



Deux expositions sont actuellement ouvertes. La première s'intitule « Les arctiques, upside-down », la seconde « Planète métisse, to mix or not to mix ? ». À qui s'adressent ces messages en anglais ? Certainement pas aux

Français moyens, qui auront bien du mal à les traduire. C'est pourtant avec leurs deniers que sont montées ces expositions. Voilà encore une manifestation de la trahison de certains de nos fonctionnaires, qui méprisent notre langue et ont décrété que seule la langue anglaise pouvait parler au monde.

Ce musée est placé sous la tutelle du ministère de la Culture. Nous nous étonnons que de telles pratiques aient reçu son aval. Nous pourrions peut-être interroger Madame le ministre quand elle nous aura accordé l'entrevue que nous lui avons demandée depuis plus d'un an.

– La chaîne de distribution Auchan lance une nouvelle gamme de magasins de proximité qu'elle a baptisée « Simply Market ». Son affiche publicitaire de lancement comporte le message : « *Be happy. Be simply !* »

Des affichettes complémentaires nous apprennent que nous pourrions y bénéficier des « *Simply Market services* », de « *Goodies* », et de « *Happy bonus de la semaine pour être 100 % happy !* »

Braves gens, consommez ! Inutile de réfléchir, ruez-vous sur les rayons ; Auchan a sélectionné pour vous les meilleurs produits, la meilleure culture, la meilleure langue !

Marceau Déchamps

Tableau d'honneur

– La Constitution française consacre enfin la francophonie. La révision constitutionnelle votée par le Congrès le 21 juillet 2008 a introduit un chapitre XIV intitulé « De la francophonie ». L'article 87 stipule : « *La République participe au développement de la solidarité et de la coopération entre les États et les peuples ayant le français en partage* ».

Merci au sénateur Jacques Legendre, secrétaire général de l'Assemblée parlementaire de la francophonie, d'avoir repris, devant la Haute Assemblée, le flambeau francophone.

Merci également à Christian Philip, représentant personnel du président de la République française pour la francophonie, qui a également eu un rôle déterminant dans cette avancée constitutionnelle.

Il reste à convaincre nos élites que la francophonie n'est pas un combat dépassé ni un relent de notre passé colonial, mais un élément de la modernité. Puisse cette révision constitutionnelle les conduire à modifier des attitudes, souvent inacceptables, de refus d'utiliser le français et de promouvoir la francophonie.

– Claude Chaussepied et Marc Favre d'Échallens, administrateurs de DLF, ont pu faire passer deux articles militants dans des quotidiens, presque simultanément. Rentrée oblige. Le premier dans *L'Yonne républicaine* (15/09), le second dans *La Croix* (16/09). Ces deux articles évoquaient la place exorbitante donnée à l'anglais à l'école

et dans la publicité pour les équipements scolaires. Cette réussite est le résultat d'une grande pugnacité, car il faut faire de nombreuses propositions avant de voir un de ses articles publié. Nous pouvons être confiants quant à leur impact. Ils servent notre cause et sont une excellente publicité pour notre association. Bravo et félicitations à tous les deux !

– M. Alain Joyandet, secrétaire d'État chargé de la Coopération et de la Francophonie, a fait la déclaration suivante le 26 septembre, lors de l'ouverture des États généraux du multilinguisme organisés à la Sorbonne dans le cadre de la Journée européenne des langues (voir p. 16).

« *Développer les nouvelles technologies et la traduction en entreprise, offrir aux salariés la faculté d'apprendre des langues dans le cadre professionnel sont autant de pistes pour renforcer notre compétitivité. À mon sens, cette stratégie multilingue à l'externe n'est d'ailleurs pas incompatible avec une stratégie à l'interne, tendant à garantir la communication en langue nationale pour les salariés au sein de l'entreprise. Ces deux stratégies vont de pair.* »

Nous apprécions cette déclaration qui appuie nos revendications du droit au français dans l'entreprise et d'accès à une offre diversifiée d'apprentissage des langues étrangères pour tous les Français, jeunes ou moins jeunes.

Marceau Déchamps

La langue française pour Yves Pouliquen



© Académie française

Le professeur Yves Pouliquen, de l'Académie française, était l'invité d'honneur de notre déjeuner de rentrée, le 21 octobre. Nous le remercions vivement de nous avoir transmis le résumé de sa brillante allocution.

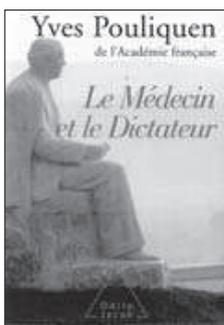
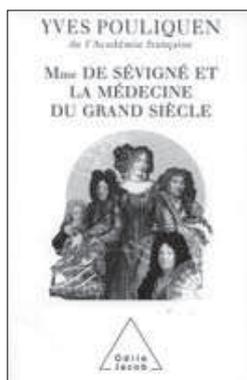
En qualité de membre de la commission du *Dictionnaire* de l'Académie française, il ne m'est pas indifférent de retrouver la compagnie de ceux qui défendent notre langue, avec toutefois le sentiment que la défendre suppose qu'elle soit moribonde, alors que mon sentiment est qu'elle garde plutôt une vitalité qui demande simplement qu'on l'entretienne et qu'on la favorise. Je profite de l'invitation qui m'est faite de m'en entretenir avec vous et d'en présenter un exemple.

J'anime depuis douze ans une organisation non gouvernementale (ONG) qui se dénomme Organisation pour la prévention de la cécité (OPC). Sa mission est de promouvoir en notre pays, mais aussi dans les pays traditionnellement liés à la France, toutes les actions susceptibles d'empêcher ceux qui sont menacés de cécité de devenir aveugles, que ce soit par

des mesures d'hygiène ou, plus précisément, par des décisions médicales ou chirurgicales de prévention et de traitement. En dehors de notre territoire, nous agissons essentiellement dans les États de l'Afrique francophone (Sénégal, Mali, Guinée, Congo, Tchad et République centrafricaine), ceux de l'Asie du Sud-Est (Vietnam et Laos) et les pays de l'Europe de l'Est (Moldavie, Roumanie), où bien naturellement la langue française est l'instrument évident et compétent de notre relation. Il l'est sur tous les plans. Oral, bien sûr, mais aussi écrit, dans la formation des personnels infirmiers et médicaux qui, avec l'accord des gouvernements locaux, bénéficient d'un enseignement basique mais aussi d'une formation continue. Sachant les besoins énormes en personnels médicaux que nécessite l'Afrique, dont je retiens l'exemple et qui a moins d'un ophtalmologiste pour 500 000 habitants, cette formation que l'OPC entretient s'ajoute à celle des États pour combler un retard impressionnant. En ce sens, elle a démontré l'attrait qu'une telle formation suscitait là où nous étions présents, et aussi qu'elle était aussi importante que les actions directement médicales et chirurgicales que nous délivrions auprès de quelques millions de patients. Son exemple a incité les universités françaises à s'engager dans le même processus d'assistance éducative et je voudrais démontrer qu'avec peu de moyens mais une réelle conviction on peut offrir, grâce à notre langue, à ceux qui en ont besoin, l'aide qu'ils réclament. Vous comprendrez qu'il suffit alors de doter les bibliothèques des hôpitaux et des universités francophones des livres de médecine français que nous éditons pour que nos amis, dont c'est la langue pratique, les préfèrent aux livres de langue anglaise de même nature qui leur sont abondamment offerts. C'est ce que l'OPC a fait en ophtalmologie. Savez-vous que

désormais, chaque année, plus de 120 ophtalmologistes africains retrouvent, chaque première semaine du mois de mai, la route de Paris pour assister au congrès de la Société française d'ophtalmologie, et ce qui est vrai pour l'Afrique l'est aussi pour les autres pays où le français est en partage.

Pour que le français vive, il suffit de le servir. Pour cela, il faut réunir certes quelques moyens, mais surtout partager la conviction que ceux qui le pratiquent attendent de nous qu'on leur offre la possibilité de l'utiliser et d'en étendre les profits. Ce que modestement nous avons tenté de faire.



Yves Pouliquen, de l'Académie française, médecin, chercheur, est né en 1931. Professeur agrégé (1966), professeur ophtalmologiste de l'Hôtel-Dieu (1980), ancien directeur du groupe de recherche ophtalmologique de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm 1986), professeur consultant (1996), professeur honoraire (depuis 1999), président honoraire (depuis 1998) de la Banque française des yeux, président de l'Organisation pour la prévention de la cécité (OPC) (depuis 1997), membre de différentes Académies en France et à l'étranger ; élu à l'Académie française en 2001. Docteur honoris causa de plusieurs universités étrangères, membre du conseil de l'ordre national du Mérite (depuis 2002), président de la fondation Singer Polignac (depuis 2006).

Parmi ses œuvres : *Les Lentilles souples* (1974) ; *L'Herpès de la cornée, précis d'ophtalmologie* (1983) ; *La Transparence de l'œil* (1992) ; *Les Yeux de l'autre* (1995) ; *Un oculiste au siècle des Lumières, Jacques Daviel, 1693-1762* (1999) ; *Le Geste et l'esprit* (2003) ; *Madame de Sévigné et la médecine du grand siècle* (2006) ; *Le Médecin et le Dictateur* (2008).

Décor. : commandeur de la Légion d'honneur, grand officier de l'ordre national du Mérite, commandeur du Ouissam Alaouite (Maroc).

Nombreuses distinctions françaises et étrangères.

Nouvelles publications



HISTOIRE DU VOCABULAIRE FRANÇAIS, d'Olivier Bertrand

Éditions du Temps, 2008, 256 p., 18 €

Voici encore un ouvrage aussi agréable à lire attentivement qu'à feuilleter. On le « picore » au gré de sa curiosité. Aucune page ne laisse indifférent, car, bourrée de renseignements précis, cette *Histoire du vocabulaire français* classe, trie, actualise les mots, nous en découvre l'origine et les fait vivre. Y a-t-il des doutes et des incertitudes, l'auteur les signale. Il n'affirme pas doctoralement.

Maître de conférences en langue et littérature françaises du Moyen Âge à l'université de Savoie, il pourrait le faire, mais il avoue parfois les limites de la recherche. Comme les sujets sont aussi variés que les mots qui les désignent, aucun risque de s'ennuyer ou d'avoir l'impression de rejoindre le camp des sémiologues, des phonéticiens, des philologues et autres spécialistes de la linguistique.

Olivier Bertrand analyse en quelque sorte une photographie du vocabulaire contemporain. Dans les premières pages, il nous explique l'évolution des mots par la diachronie. Ce dernier mot comme quelques autres également techniques sont expliqués dans un glossaire utile et facile à consulter. Bref, un ouvrage de bonne vulgarisation, qui nous raconte comment s'est constituée notre langue avec son fonds latin, « persillé » de survivances éparses du gaulois, auquel s'ajoutent des mots issus des invasions (influences germaniques surtout). Chaque chapitre se termine par des références bibliographiques et un encadré intitulé « À retenir », sorte de résumé didactique. Dans l'un d'eux, on apprend que la langue française possède actuellement quelque mille mots issus du francique. On suit les évolutions et les apports des siècles, avec les dates d'attestation en français. L'auteur, qui indique très bien les différences entre langues, dialectes et patois, régionalismes, nous présente également les apports de l'italien, de l'arabe ou d'autres langues au français et, dans la mesure du possible, note les changements de sens intervenus pour certains mots ou les nuances surgies avec le temps. Loin d'esquiver nos emprunts à l'anglais, et l'invasion des mots d'outre-Manche ou anglo-américains dans les domaines du sport, du journalisme, de la politique, des finances et du commerce, Olivier Bertrand juge qu'« *il n'y a pas lieu de s'inquiéter outre mesure* », ce qui n'interdit pas la vigilance. La vie comporte toujours des risques, mais elle connaît aussi des retournements et des surprises. **Jacques Dhaussy**



LE BLANC. Dictionnaire de la couleur. Mots et expressions d'aujourd'hui

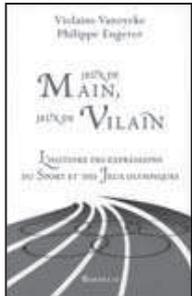
(XX^e-XXI^e siècles), d'Annie Mollard-Desfour, préface de Jean-Louis Étienne

CNRS Éditions, 2008, 330 p., 30 €

Après *Le Bleu*, *Le Rouge*, *Le Rose*, puis *Le Noir*, « couleur et non-couleur », ce dictionnaire nous invite à un parcours très riche et abondamment illustré de citations et de références, à travers les mots et expressions du vocabulaire français du XX^e siècle et du tout début du XXI^e, puisé dans un corpus varié : dictionnaires, œuvres littéraires, presse... Pour rendre compte de la richesse des

dénominations, de ce qu'elles « *nous disent de la société, de ses valeurs, de ses tendances* », de « *cette quête incessante, obsédante de la blancheur, couleur utopique et menacée, qui est encore celle de notre*

société contemporaine », le dictionnaire est organisé en trois parties : les mots et expressions du blanc, les « dérivés », d'*albe* à *white*, et les « variations », d'*Alaska* à *zen*. Du « blanc parfait » du « corps blanc » à la brillance de l'« arme blanche », le blanc est symbole de la lumière, de l'éclat, du paradis, de la royauté, des qualités morales, de la pureté, de la peau. Mais il est aussi symbole de la vieillesse, du deuil, couleur du neutre, couleur du manque, du vide, du silence... Un superbe cahier de seize pages de reproductions d'œuvres artistiques fait bien agréablement écho à ce superbe ouvrage. [Christine Jacquet-Pfau](#)

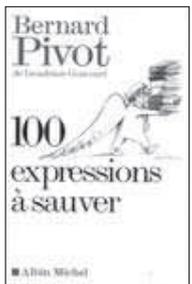


JEUX DE MAIN, JEUX DE VILAIN, l'histoire des expressions du sport et des Jeux olympiques, de Violaine Vanoyeke et Philippe Engerer

Bartillat, 2008, 200 p., 20 €

De quel sport vient donc la formule « rester sur le carreau » ? Du jeu de paume. « Coiffer sur le fil » ? De l'athlétisme. « Jeter l'éponge » ? De la boxe. « Ne pas en mener large » ? De l'équitation. « Faire chou blanc » ? Du jeu de quilles.

« Répondre du tac au tac » ? De l'escrime !... Vous en connaissez sans doute la signification, mais pas l'origine. D'autres sont un peu plus mystérieuses, telles que « rester dans son couloir », « marquer à la culotte », « tacler l'adversaire », « partir sur les chapeaux de roue », « botter en touche »... Voici donc très exactement 114 expressions relevant de nombreuses disciplines sportives, que les auteurs nous décortiquent pour notre plus vif intérêt, tout en décrivant ces jeux de main... et de pied... qui ne sont pas forcément des jeux de vilain (et devinez d'où provient celle-ci ?). [Nicole Vallée](#)



100 EXPRESSIONS À SAUVER, de Bernard Pivot

Albin Michel, « Les Dicos d'or de Bernard Pivot », 2008, 152 p., 12 €

Après nous avoir convaincus de sauver cent mots* qui, déjà au purgatoire, étaient menacés de tomber dans les profondeurs hadales de l'Enfer du vocabulaire, Bernard Pivot se fait cette fois le preux chevalier de la langue française volant au secours de cent expressions. Des expressions qui, nous dit l'auteur, « *vivent encore* », mais qu'il faut « *sauver du silence qui les écarte, de l'oubli qui les menace* ».

Il est en effet attristant de constater que ces représentants de la verve populaire, de sa drôlerie, de son humour, de sa culture, sont de moins en moins utilisés, donc de moins en moins connus et compris. L'appauvrissement du vocabulaire est une des plaies de la langue française, et l'apport de mots issus de l'anglo-américain ou de la langue dite des banlieues ne saurait compenser la méconnaissance de centaines d'expressions, de locutions, de proverbes et d'allusions littéraires qui sont la mémoire du savoir, du fonds culturel, de l'Histoire...

Le célèbre journaliste – et membre de l'académie Goncourt – se donne donc pour but de maintenir en vie certaines de ces expressions menacées. Il a retenu ainsi, parce qu'elles étaient particulièrement plaisantes à ses yeux et à ses oreilles, des expressions très variées : « *en deux coups de cuillère à pot* », « *c'est parti, mon kiki !* », « *battre la breloque* », « *yoyoter de la touffe* », « *manger la grenouille* »... Ne comptez pas sur nous pour vous en donner les significations : vous les trouverez encore, en principe, dans les bons dictionnaires, et aussi, commentées avec alacrité, dans cet ouvrage plein de conviction.

* *100 mots à sauver* (Albin Michel, « Les Dicos d'or de Bernard Pivot », 10 €).

La langue familière, la langue verte, les argots et jargons de métier, l'Histoire ont été donc convoqués par B. Pivot, qui en a tiré cette centaine d'expressions en quête de tonus linguistique. La lecture de ce petit livre allègre convaincra tout un chacun de la nécessité de connaître – et d'utiliser, au moins dans le langage courant – le « *bouillon d'onze heures* », « *payer rubis sur l'ongle* », « *se moquer du tiers comme du quart* » ou encore la « *face de carême* ». **Jean-Pierre Colignon**



NÉOLOGIE ET TERMINOLOGIE DANS LES DICTIONNAIRES,

sous la direction de Jean-François Sablayrolles, préface de Jean Pruvost
Honoré Champion, « Lexica - Mots et dictionnaires », n° 16, 2008, 241 p., 45 €

Ce volume rassemble les communications présentées lors de la 12^e Journée des dictionnaires organisée par Jean Pruvost à l'université de Cergy-Pontoise en 2004 (voir p. 52). J.-F. Sablayrolles montre que l'absence d'un mot dans « le » dictionnaire ne suffit pas à le définir comme néologique. John Humbley s'intéresse aux dictionnaires de néologie, qui n'ont guère retenu l'attention

jusqu'alors. Khalid Alaoui décrit une expérience de veille en vue de l'intégration de néologismes dans les dictionnaires (Larousse). Trois articles abordent des problèmes relevant de la terminologie : la normalisation (Élisabeth Blanchon), la présence de néonymes (néologismes relevant de la langue de spécialité) dans les dictionnaires de langue générale (Danielle Candel et Virginie Tombeux), les rapports entre publicité, marques et dictionnaires (Karine Berthelot-Guiet). Les quatre dernières analyses ont pour objet les langues étrangères, soit dans leurs rapports à la langue française : les arabismes (Françoise Quinsat) et les italianismes (Mariagrazia Margarito) dans les dictionnaires français, soit pour elles-mêmes : l'évolution du traitement des mots apparentés à la néologie dans les dictionnaires monolingues italiens (Michela Murano) et « les dictionnaires d'interlingua » (Jeanne Martinet). **Christine Jacquet-Pfau**



DÉCODEUR MÉDIATIQUE DU XXI^E SIÈCLE, de Christophe Alévêque

Chiflet et Cie, 2008, 216 p., 17,95 €

Lecteurs de *DLF*, vous croyez maîtriser le vocabulaire courant de notre langue. Détrompez-vous : les mots n'ont plus le sens que vous leur attribuez. Quelques exemples ? « Conseil : *personne ou entreprise payée pour prendre à votre place des décisions impopulaires.* » « Liberté : *dans une démocratie, possibilité de choisir son opérateur téléphonique.* » « Justice : *... son pouvoir fait l'objet de dérives inquiétantes.* » « Spécialiste : *... prévoit ce qui s'est passé après que c'est arrivé.* » « Épuration : *querelle de voisinage.* »

Grâce à cet ouvrage totalement *jubilatoire* (voir ce mot), les finesses du langage politico-diplomatico-médiatico-journalistique n'auront plus de *secrets* (voir ce mot) pour vous, que vous soyez *activistes*, *fumeurs*, *militants*, *victimes*, ou même *zoophiles* (voir ces mots). **Nicole Vallée**



L'ORTHOGRAPHE EN CRISE À L'ÉCOLE. Et si l'Histoire montrait le chemin ?, d'André Chervel

Retz, 2008, 80 p., 4,50 €

Petit dans ses dimensions, capital dans son contenu, ce livre, écrit par un éminent spécialiste de l'orthographe et de l'histoire de l'éducation en France, met particulièrement en relief ces trois points :

1. L'existence de deux lames de fond. La première, qui limite l'enseignement du français à celui de l'orthographe s'amorce vers 1780, s'amplifie dans les

années 1820-1830, est renforcée par la loi Guizot de 1833. Mais dès 1850 commence une réorganisation de l'enseignement du français qui, avec J. Ferry au tournant des années 1880, ne se limite plus à celui de l'orthographe et de la grammaire.

2. Des enquêtes montrent une hausse considérable du niveau orthographique entre 1873 et les années 1920, peut-être même jusqu'au milieu du ^{xx}e siècle, avant de faire apparaître une baisse relative jusqu'à la fin de ce siècle ; baisse qui s'accroît fortement de 1987 à 2005. L'auteur souligne l'impact fondamental du changement social, de tout ce qui « *a transformé la vie quotidienne, la culture et les mœurs de la jeunesse et des familles* ».

3. Le remède ne réside pas dans les démarches pédagogiques (« *Tout retour en arrière [...] est évidemment hors de question* »), mais dans une réforme de points spécifiques de l'orthographe, tels que le doublement de certaines consonnes et le remplacement du *x* de pluriel par *s*.

Capital, ce livre l'est pour qui veut comprendre l'évolution de la compétence orthographique des jeunes et porter un regard véritablement objectif sur cette question essentielle. **Claude Gruaz**



PARLEZ-VOUS LE POLITIQUEMENT CORRECT ?, de Georges Lebouc,

Éditions Racine, « Autour des mots », 2007, 128 p., 15 €

Un éminent linguiste bruxellois nous introduit dans le domaine enchanté du nouveau « doux parler », dont il nous dévoile et nous explique tous les secrets. Défauts physiques... maladies... société... armée..., nous allons savoir comment en parler de façon urbaine, pudique et, de préférence, incompréhensible. Qu'est-ce donc qu'un apprenant passif, virtuel ? Un estompement de la norme ? Une

neutralisation ? Un trouble civil ? De judicieux exercices et un double lexique complètent un ouvrage quasi indispensable dans le monde actuel. **Nicole Vallée**



PETIT ABÉCÉDAIRE D'UN FRANÇAIS INCORRECT... ET QUELQUES JOYEUSES IMPERTINENCES !, de Charles-Henri d'Elloy

Société des écrivains, 2007, 200 p., 19 €

Drôle, très drôle, cet abécédaire, écrit d'une plume alerte, percutante, pour dénoncer « *quelques impostures* » et le « *charabia dont nous sommes abreuvés* ». Ironiques, ces billets d'humeur pourront vous distraire en famille. Ils ont en outre l'avantage d'être agrémentés de références historiques. L'auteur, passionné de politique et

amoureux de la langue française, décortique des sigles ou des expressions convenues afin de pourfendre avec insolence certaines idées reçues. Sa liberté de jugement ajoute au plaisir de la lecture. **Corinne Mallarmé**

À signaler :

- **GRAMMAIRE FRANÇAISE DU XXI^E SIÈCLE**, adaptation par un groupe de professeurs de la *Grammaire française* publiée chez Larousse en 1961 (Traditions monastiques, 2008, 352 p. reliées, 29 €). Vont avec cet ouvrage trois cahiers d'**EXERCICES DE FRANÇAIS**, respectivement pour la **Classe de sixième** (154 p., 13 €), la **Classe de cinquième** (152 p., 13 €) et les **Classes de quatrième et troisième** (186 p., 15 €).

- **PLUS-QUE-PARFAIT. Petit précis sur l'art de bien conjuguer**, de Jean-Joseph Julaud (Éditions First, « Au pied de la lettre », 2008, 260 p., 9,90 €).

- **LE FRANÇAIS, UNE LANGUE QUI DÉFIE LES SIÈCLES**, d'Alain Rey (Gallimard, « Découvertes Gallimard », 2008, 160 p., 14 €).

- **LA MYSTÉRIEUSE HISTOIRE DU NOM DES OISEAUX. Du minuscule roitelet à l'albatros géant**, d'Henriette Walter et Pierre Avenas (Robert Laffont, 2007, 378 p., 22 €).